
Chapitre 14

Analyse de la filière du maïs et compétitivité au Burkina Faso : politiques et initiatives d'intégration des petits producteurs au Marché*

Jonathan KAMINSKI, Aziz ELBEHRI, Jean-Baptiste ZOMA¹

* Référence exacte : Kaminski, J., A. Elbehri, et J-P. Zoma (2013), **Analyse de la filière du maïs et compétitivité au Burkina Faso: politiques et initiatives d'intégration des petits producteurs au Marché**, Dans : *Reconstruire le potentiel alimentaire de l'Afrique de l'Ouest*, A. Elbehri (ed.), FAO/FIDA.

¹ Lest auteurs sont respectivement, consultant (Paris, France), économiste principal (FAO), et consultant (Ouagadougou, Burkina Faso).

Table des matières

1. Introduction	491
2. Les déterminants de la demande du maïs	491
2.1 Population, urbanisation et croissance économique	491
2.2 Préférences alimentaires et consommation du maïs	493
3. La filière du maïs: état, contraintes et opportunités	494
3.1 Production	494
3.2 Les marchés des intrants	496
3.3 Transformation du maïs	501
3.4 Commercialisation du maïs	505
4. Politiques et initiatives pour une filière maïs compétitive	510
4.1 Libéralisation des marchés céréaliers et renouvellement de l'appui politique	510
4.2 Commerce transfrontalier et la nécessité d'en débloquent les barrières	513
4.3 Le rôle important des organisations de producteurs en tant qu'acteur central du marché	516
4.4 Vers une stratégie pour une filière maïs compétitive et inclusive	518
5. Conclusion	519
6. Bibliographie	520

1. Introduction

La filière maïzicole fait partie des chaînes de valeur de prime importance pour la sécurité alimentaire des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. La filière du maïs est en progression due à l'augmentation de la demande venant du secteur avicole, des boissons et d'autres produits de transformation. Cependant comme la plupart des chaînes d'approvisionnement des produits céréaliers, des obstacles majeurs nuisent au développement de la filière du maïs freinant sa compétitivité et productivité. Ce chapitre propose un examen approfondi de l'analyse de la chaîne de valeur afin de traiter les problématiques susmentionnées à travers le prisme des expériences du Burkina Faso et propose des actions nécessaires à l'amélioration de sa compétitivité.

Nombre d'études ont indiqué que les céréales sèches (maïs, sorgho, mil) ont un potentiel plus grand pour desservir les marchés urbains par rapport à la situation actuelle et peuvent se substituer aux importations améliorant ainsi la sécurité alimentaire du pays. En plus, les filières de céréales peuvent desservir plusieurs secteurs de la demande, à savoir le secteur de l'alimentation animale en forte progression, et la transformation alimentaire y compris les boissons.

La filière maïzicole peut tirer des bénéfices d'une intégration accrue sur l'ensemble de la région ouest-africaine. Une amélioration du commerce régional du maïs aura des effets bénéfiques multiples sur la filière du maïs. En plus des prix plus rémunérateurs aux producteurs, et une amélioration de la qualité des produits, un essor du commerce régional sur le maïs pourra stimuler les investissements publics et privés y compris en matière de recherche de nouvelles technologies, commercialisation, et les services agricoles ainsi que les infrastructures. Par conséquent, réduire et surmonter les barrières aux échanges dans la région constitue une priorité pour le développement de la filière du maïs.

Un ensemble d'incitations négatives ainsi que des faiblesses institutionnelles entravent les investissements plus vigoureux dans la filière du maïs qui restent au deçà du potentiel pour une filière aussi stratégique pour la sécurité alimentaire du pays.

Le présent chapitre donne une vue d'ensemble de la filière du maïs et de son état actuel de développement au Burkina Faso. La section 2 du chapitre offre une analyse des facteurs influençant sur la demande du maïs, y compris les tendances de la population, urbanisation, revenus, et préférences de consommation. La section trois examine en détail les différents segments de la filière du maïs et en tire les conséquences pour la compétitivité de la filière. La section quatre examine le rôle de la politique et les conséquences sur le marché à la suite de la libéralisation du marché céréalier. Cette section examine aussi le rôle central du commerce régional comme un moteur puissant pour l'essor de la filière du maïs. Enfin la section passe en revue le rôle des organisations des producteurs comme agent de marché nécessaire pour assurer un développement inclusif de la filière du maïs. La section 5 conclut.

2. Les déterminants de la demande du maïs

2.1 Population, urbanisation et croissance économique

Les facteurs qui influent le plus sur la demande alimentaire et en particulier sur la demande en maïs, concernant le Burkina Faso, sont les taux élevés de population et de croissance démographique et

l'augmentation soutenue du PIB. Le pays connaît un essor démographique supérieur à la moyenne en comparaison avec les autres États de la région subsaharienne.

Le Burkina Faso a enregistré une croissance annuelle moyenne de cinq pour cent de son PIB au cours des deux dernières décennies, avec une moyenne de deux pour cent par tête. Parallèlement, les données disponibles font état d'un recul global de la pauvreté monétaire avec toutefois des variations substantielles d'un pays à l'autre. Le taux d'incidence est relativement élevé dans les pays subsahariens comme le Burkina Faso, hormis pour les zones cotonnières qui enregistrent des chiffres plus bas. Divers analystes (dont Darbon, 2010), qui reconnaissent qu'une part non négligeable des moyens d'existence dérive d'activités irrégulières et/ou non comptabilisées du secteur informel, indiquent qu'un nombre grandissant d'Africains, tout comme leurs homologues des pays émergents, jouissent de revenus modestes mais suffisants, qui réduisent l'insécurité économique et la vulnérabilité et offrent un pouvoir d'achat, qui, bien qu'encore modeste, s'améliore et permet de répondre aux aspirations socio-économiques de ces derniers (Darbon, 2010).

Même si la moyenne de la disponibilité alimentaire par personne s'est accrue au cours de cette période, les dimensions de la sécurité alimentaire telles que l'accès à la nourriture et la question de la qualité restent des défis importants à relever. Le Burkina a réussi à ramener la part de personnes sous-alimentées sous le seuil des cinq pour cent mais les problèmes de malnutrition persistent toujours, comme le démontrent les études anthropométriques réalisées auprès des jeunes.

À part les effets dérivant de la croissance démographique et des salaires, les analyses précédentes sur l'évolution des schémas de consommation dans le monde ont sous-estimé l'importance d'un nombre non négligeable de facteurs structurels difficiles à appréhender mais qui influent sur les préférences et le comportement des consommateurs vis-à-vis des achats. Le fait d'être exposés à de nouveaux produits par le biais des médias, du marketing, (p.ex. les supermarchés) et du commerce se répercute sur la culture, les goûts et le mode de vie – en particulier chez les jeunes – et modifie par la suite les préférences alimentaires. Les changements survenant dans le style de vie ont déjà eu des répercussions sur la demande croissante de nourriture et de repas consommés hors de la maison; ceci contribue à l'accroissement d'un mode de consommation individualisé, qui, à son tour, stimule un secteur informel de la restauration en plein essor, offrant une plus grande variété d'aliments et de produits transformés. Le goût récent pour les produits fermentés observé dans les grandes villes en est un exemple type.

Selon les tendances démographiques prévues, le marché intérieur de l'alimentation continuera à se développer, et ce, principalement dans les centres urbains. En outre, la demande d'aliments transformés semi-industriels et industriels et de produits non alimentaires connaîtra une hausse, tendance qui est susceptible de stimuler le secteur agricole local si le développement de la chaîne de valeur est mis en œuvre.

La croissance simultanée des revenus des basses et moyennes classes des centres urbains présente de nombreux et nouveaux défis à relever pour les systèmes alimentaires domestiques et régionaux. La préférence grandissante des consommateurs pour les denrées d'exportation comme le riz et le blé ainsi que pour un ensemble de produits de haute qualité et salubres (viande, produits laitiers, huile, sucre, fruits et légumes), qui ne sont pas disponibles en quantité suffisantes dans la région, pose un défi de taille et offre des opportunités pour les pays subsahariens.

2.2 Préférences alimentaires et consommation du maïs

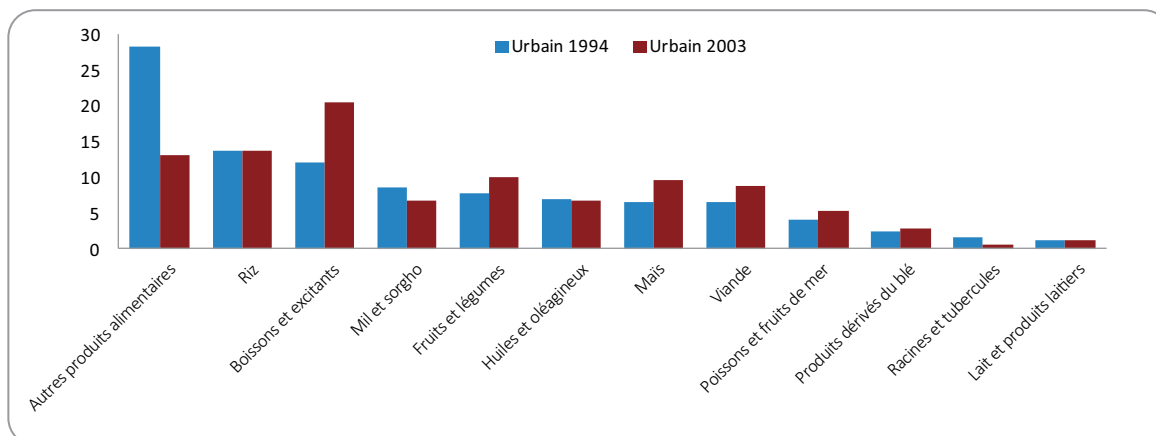
La majorité des agriculteurs du Burkina Faso cultive le maïs pour l'auto-consommation, mais aussi pour la vente. En termes d'importance, le maïs se compare bien avec le coton. Selon les enquêtes agricoles au Burkina Faso, le maïs représente environ 3 pour cent du temps total de travail de la main-d'œuvre nationale, contribue environ à 3 pour cent du produit intérieur brut (PIB), et représente environ 10 pour cent des dépenses totales de consommation (en valeur). Ces parts revenant au maïs sont également à la hausse.

La consommation de maïs s'est accrue dans les zones rurales et urbaines mais la demande s'oriente vers des produits de qualité supérieure et transformés dans les centres urbains avec l'émergence d'une classe moyenne à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Sikasso, et Bamako, que la chaîne d'approvisionnement à l'échelle locale n'est pas encore en mesure de satisfaire. Suite à la multiplication des moulins et des centres d'usinage, l'utilisation de la farine comme première source de féculent a permis à la plupart des ménages urbains de faire des économies de temps pour la préparation des repas.

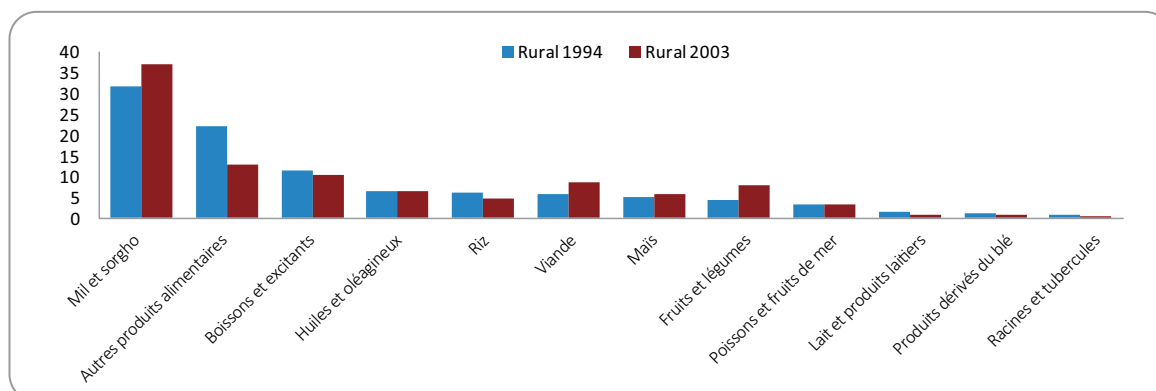
Le fait que les consommateurs urbains s'orientent vers les denrées d'importation tient pour l'essentiel à l'urbanisation vertigineuse qui a été enregistrée, équation qui favorise la dépendance vis-à-vis des importations. Les céréales sèches (maïs, sorgho, mil) disposent d'un certain nombre d'avantages sur d'autres céréales – elles sont peu périssables et aptes au stockage, etc. – et génèrent une grande diversité de produits traditionnels et de sous-produits par le biais desquels elles sont consommées, notamment dans les zones rurales. Toutefois, il convient de mieux les adapter aux modes de consommation émergent en milieu urbain et aux goûts des consommateurs des grandes agglomérations qui sont en pleine évolution. Les repas traditionnels peuvent être adaptés au contexte urbain à partir du moment où les obstacles qui entravent les segments de la transformation et de la commercialisation seront réduits.

La pâte cuite constitue la préparation culinaire la plus répandue du maïs. Le grain, mondé ou non, est moulu et la farine obtenue est cuite et consommée sous la forme d'une pâte agrémentée d'une sauce. La farine de maïs (farine entière) peut être fermentée et consommée en tant que pâte ou bouillie. Le Tô, qui est une pâte à base de céréales décortiquées, est une spécialité culinaire traditionnelle des pays sahéliers tels que le Burkina Faso et le Mali. D'autres plats, tels que le gritz, résultent de la cuisson à la vapeur de grains mondés, consommés sous forme de couscous ou de bouillie. La farine peut être aplanie, cuite ou consommée en tant que couscous (semoule). Les grains de maïs germés et moulus servent à la fabrication de boissons alcooliques et non alcooliques (fermentations lactiques ou alcooliques).

Les habitudes de consommation alimentaire des populations rurales et urbaines du Burkina Faso ont montrés des tendances contrastées entre 1994 et 2003 selon les enquêtes auprès des ménages conduites par l'Institut national de la statistique et Démographie (INSD). La population urbaine a montré une augmentation marquée de la consommation de viande, de fruits et de légumes, du maïs et des boissons, mais une consommation plus réduite des produits traditionnels tels que le sorgho et le Mil. La consommation du riz, en outre, est restée inchangée en termes de pourcentage. Pour les ménages ruraux, des tendances similaires ont été observées pour certains produits alimentaires (viande, fruits, légumes, maïs), mais d'autres tendances ont été inversées. La consommation du sorgho et du mil a augmenté en termes de pourcentage tandis que la consommation boissons de baisse. La consommation du riz est restée inchangée, tandis que la proportion de ménages qui consomment les huiles végétales a légèrement diminué (graphic 1).

Graphique 1. Part des dépenses dans la consommation alimentaire des ménages burkinabés

Source : Institut National des Statistiques et de la Demographie (2003)

Graphique 2. Part des dépenses dans la consommation alimentaire des ménages ruraux burkinabés

Source : Institut National des Statistiques et de la Demographie (2003)

Aujourd'hui, les trois principales céréales (maïs, sorgho et mil) comptent pour 70 pour cent des besoins en céréales des consommateurs (y compris les besoins en matière de nourriture, de stockage des agences étatiques, et de l'alimentation des volailles d'autres secteurs tels que la volaille). Le Burkina Faso couvre suffisamment ses besoins de sécurité alimentaire au niveau des besoins totaux pour les céréales sèches, mais pas pour le riz dont il reste fortement dépendant des importations. Le secteur de maïs offre le plus grand potentiel pour le développement de sa filière en raison de ses multiples produits dérivés, en particulier l'utilisation du maïs pour l'alimentation des volailles.

3. Filière du maïs: status, contraintes et opportunités

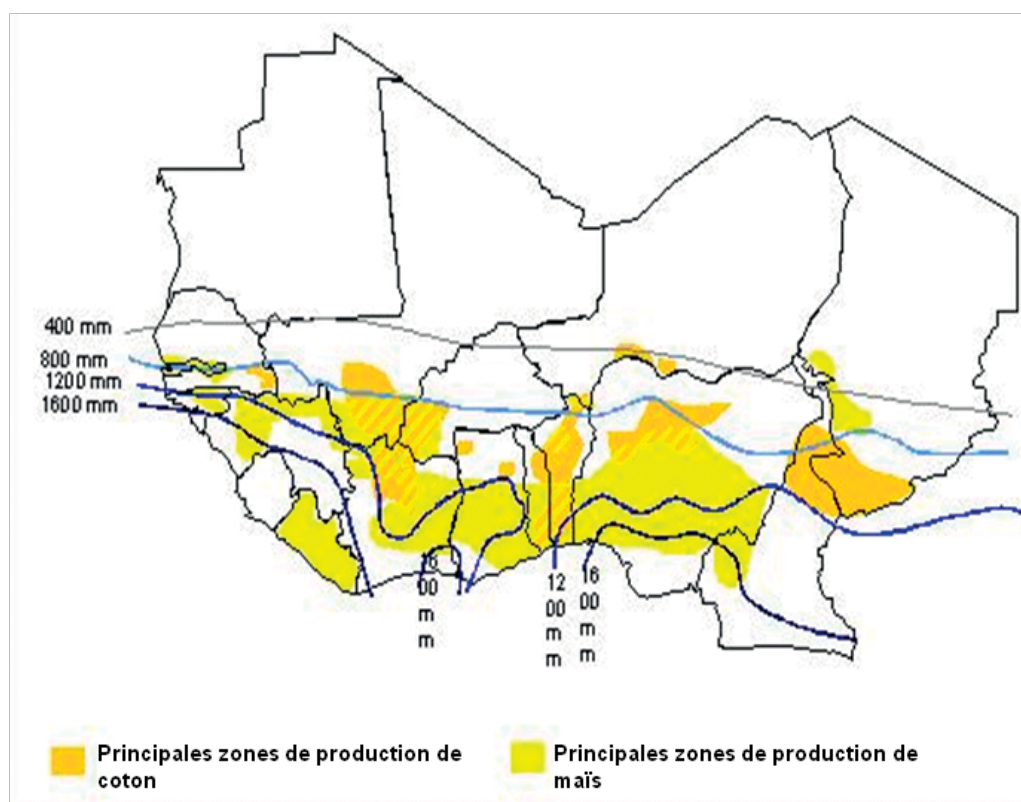
3.1 Production

Le maïs est produit dans de nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest couvrant des zones allant du semi-aride Sudano-Sahélien aux zones sub-humides et tropicales plus au sud. Au Burkina Faso, le maïs est cultivé dans le bassin de la production cotonnière et céréalière. Typiquement, le maïs est lié au coton

par des rotations. Le maïs partage aussi l'utilisation des intrants fournis à crédit pour la culture du coton (notamment les engrais). En plus du maïs, le coton est aussi cultivé en rotation avec le sorgho, niébé, le sésame et les arachides. Mais le maïs reste la culture préférée à côté du coton tant que les conditions agronomiques sont favorables.

Tant que le coton est profitable sur le marché, la rotation coton-maïs apporte plusieurs bénéfices agronomiques ainsi qu'une complémentarité sur le marché. D'abord la rotation permet une amélioration de la fertilité du sol. L'utilisation de la traction animale permet l'apport du fumure qui améliore les sols. Aussi la rotation permet une meilleure allocation de la main d'œuvre entre les deux cultures durant la saison. Le coton nécessite une préparation du sol et l'épandage d'engrais à un stade précoce alors que la culture de céréales requiert la majeure partie de la main-d'œuvre plus tard durant la saison des pluies. Le même schéma s'applique à la gestion du travail durant la récolte (la récolte du coton ayant lieu plus tôt que celle des céréales et d'autres cultures).

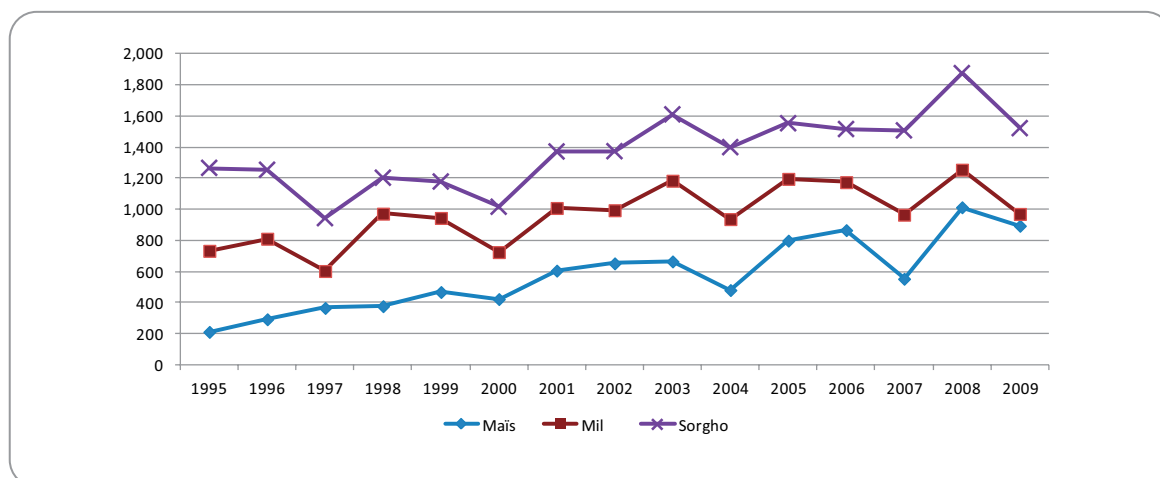
Graphique 3. Juxtaposition de la production de coton et de maïs dans les régions ouest-africaine et du Centre



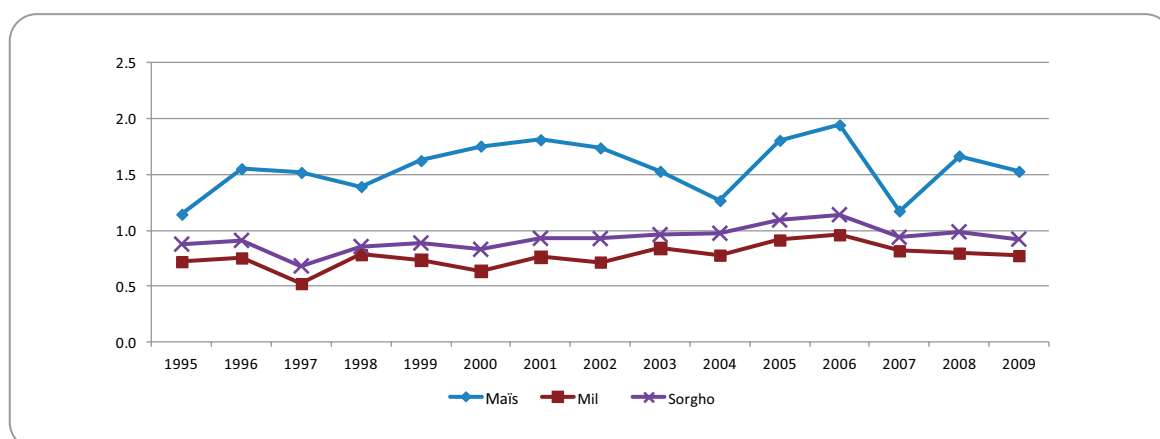
Source : Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2004), Atlas de l'Afrique (2000) et FAO (2004)

Au Burkina Faso, la production maïzicole a connu un taux d'accroissement significatif quadruplant pendant les 15 dernières années. (Graphique 4). Par contre l'augmentation de la productivité du maïs au cours de la même période a été minime (Graphique 5).

Tandis que le sorgho reste la culture la plus cultivée au Burkina Faso, le maïs a augmenté le plus en surfaces par un facteur de quatre au cours des 15 dernières années (voir graphique 4).

Graphique 4. Schémas de la production céréalière burkinabé en tonnes

Source : FAOSTAT, 2012

Graphique 5. Schémas sur les rendements de céréales au Burkina Faso en Hg/Ha

Source : FAOSTAT, 2012

Les rendements céréaliers ne montrent aucune tendance à la hausse et oscille autour de 1,5 tonnes par ha. En conséquence l'augmentation de la production est due essentiellement à l'expansion des superficies.

3.2 Les marchés des intrants

Les intrants modernes ne sont que très peu utilisés dans la production du maïs en raison de l'accès insuffisant à ces derniers et de la quasi-inexistence de programmes d'agriculture sous contrat.

Débloquer la contrainte d'accès au crédit

Le mauvais fonctionnement des marchés des intrants et du crédit est le résultat de coûts de transaction élevés, de problèmes liés au remboursement et à l'application des réglementations dus à l'asymétrie de l'information (questions d'aléa moral et de sélection adverse) conjugués à des services d'encadrement technique de faible portée. L'insuffisance de garantie de la part des petits exploitants, les coûts de suivi

élevés et des problèmes d'information rendent les contrats de crédit individuels inabordables. Les contrats agricoles par marchés interliés constituent donc une solution de second choix dans un environnement de marché qui présente des défaillances. Ils reposent sur un contrat entre un commissaire qui se réserve l'achat exclusif d'extrants agricoles et octroie un «prêt en nature» en assurant la fourniture d'intrants à un groupe de fermiers liés par la responsabilité de procéder au remboursement conjoint du crédit (des accords à titre individuel sont également possibles). Cet engagement groupé fournit une forme de garantie sociale au prêteur qui détient également un gage de sûreté sur les achats de la production à venir.

Les options proposées en termes de crédit et d'accès aux intrants impliquent le développement de nouveaux programmes financiers et d'organisations villageoises. Des programmes d'approvisionnement auprès de producteurs tiers sous contrat peuvent être mis en place au sein des filières céréalières à condition qu'une production de haute qualité soit assurée et que celle-ci soit gérée par le biais d'accords contractuels avec des agroentreprises et des transformateurs, ce qui favorisera la coordination verticale et l'accès des cultivateurs aux intrants et aux marchés à forte valeur ajoutée (débouchés industriels et marchés à l'exportation). La démarche permettra aux transformateurs de réaliser des économies sur les coûts de suivi et de transaction tandis que la gestion appropriée des intrants agricoles facilitera la supervision de la qualité.

Au Burkina Faso, comme dans le reste de l'Afrique de l'Ouest, les institutions de la microfinance se sont considérablement multipliées au cours des dernières années, même si leur présence dans le secteur rural demeure limitée et si, dans de nombreux cas, leurs structures se sont révélées être peu viables et non durables. Les relations professionnelles qu'ont su tisser entre elles les organisations paysannes et les institutions de microfinancement fournissent des cas d'exemples intéressants pour la région. Ces structures, comme les groupes mutualistes des Caisses d'Épargne Villageoises du Burkina Faso, ont aidé les fermiers à obtenir un compte bancaire («banclarisation»), à sécuriser leur épargne et à accéder au crédit. Le système des banques céréalières (définis dans l'encadré 2) a permis de faciliter la prestation de services financiers pour l'achat d'intrants, contribué à une meilleure rémunération de la matière première (avec la réalisation d'économies d'échelle et un pouvoir de négociation accru face aux acheteurs ou au centres d'usinage), de stabiliser les prix par le mécanisme du crédit sur stockage, d'accroître les échanges au niveau de l'apprentissage, la transformation à l'échelle collective et parfois la commercialisation à titre individuel de produits agricoles divers.

Encadre 1. Les banques de céréales et les récépissés d'entreposage en Afrique de l'Ouest

Les banques de céréales sont les organisations villageoises liées aux communautés locales qui achètent, stockent et vendent les céréales de base pour résoudre les problèmes de sécurité alimentaire et d'accès au marché avec des stocks alimentaires d'urgence au niveau du village et pour apporter des services de commercialisation pour les agriculteurs et les consommateurs. Les récépissés d'entreposage aide les agriculteurs à bénéficier de la variabilité saisonnière des prix intra-annuelle pour renforcer la sécurité alimentaire et les revenus et bénéfices grâce à de bons prix du marché dans la période de soudure.

Les banques de céréales sont créés avec un comité qui supervise la construction d'un entrepôt ou sa réhabilitation à des fins de stockage. L'organisation non-gouvernementale (ONG) contribue généralement à financer cette construction et offre une formation aux gestionnaires pour le stockage des céréales et pour des techniques de marketing. Un fonds de démarrage aide la banque à acheter son premier stock et le traiter contre les parasites.

Au cours de la période de soudure, les stocks de céréales sont vendues dans la Communauté à un taux réduit et dans d'autres villages aux prix courants. Le crédit sous forme de grains peut être fournie pour les ménages les plus nécessiteux et les revenus provenant des ventes de céréales sont utilisées comme fonds de roulement pour les opérations ultérieures. Le récépissé d'entreposage est souvent mis en place par une ONG qui organise une ligne de crédit commerciale entre une coopérative nouvellement formée et un prêteur. Après la récolte, l'emprunteur dépose son grain selon les normes de qualité prédéterminés dans une installation de stockage de communauté. Un comité de contrôle de la qualité supervise ensuite le traitement de stockage et le certificat délivré est présenté au prêteur. Ensuite, le prêt est accordé à la coopérative, qui est arrimé à 75 pour cent de la récolte prix du marché de l'époque. Les gestionnaires surveillent les prix du marché, la qualité des produits stockés et l'approvisionnement du marché pour déterminer le meilleur moment pour libérer les stocks sur le marché. Les ventes sont utilisés pour rembourser le prêt avec intérêt de 30 pour cent et de payer les frais de stockage, et le revenue net est livré à l'agriculteur.

Plusieurs expériences, notamment au Burkina Faso et au Ghana, montrent les difficultés à gerer ce système de façon durable sans une assistance externe (par une ONG) de moins pour un temps. Les principaux goulets d'étranglement impliquent: le manque de capacités de gestion de la spéculation sur les céréales à risque et d'arbitrage spatial, les stratégies de remboursement, les questions de gouvernance (par exemple, le vol d'argent ou de grains à partir d'entrepôts, de fuite d'argent par les gestionnaires). Néanmoins, les expériences des récépissés d'entreposage suggèrent des résultats plus prometteurs; Les participants trouvent des marges de commercialization attrayantes pour faire du profit et pour l'acquisition d'outils de production et des capacités de commercialiser eux mêmes leur production au lieu de s'appuyer sur d'autres commerçants ou des grossistes.

Généralisation de l'adoption des variétés améliorées

Jusqu'à la libéralisation du marché du maïs, une attention particulière a été portée sur l'amélioration du maïs et la création de variétés en raison de l'augmentation de la demande urbaine et des potentialités de rendements plus élevés. Le maïs est sûrement la culture qui a enregistré les résultats les plus intéressants sur le continent africain en termes de production.

L'implication du secteur public dans les travaux de recherche consacrés au maïs, parallèlement aux programmes menés par les instituts scientifiques internationaux,² en collaboration avec les centres nationaux (y compris l'INERA), a permis l'accroissement rapide des investissements. Environ 300 variétés améliorées et hybrides ont été lancées entre 1966 et 1996, ce qui a permis d'obtenir une diversité suffisante et cela, en dépit du nombre limité de sélectionneurs de maïs par zone cultivée. Les variétés à pollinisation libre sont plutôt destinées aux petits cultivateurs tandis que les hybrides sont utilisées principalement par les grandes exploitations commerciales même si, dans certains pays, elles ont été largement adoptées par les petits producteurs. Le recours aux hybrides implique de renouveler l'achat de semences chaque année alors que les variétés à pollinisation libre permettent aux fermiers de conserver les graines et de les utiliser ultérieurement sans qu'il y ait de grosses pertes de rendement. Les variétés à pollinisation libre améliorées (c.-à-d. les germplasmes provenant du CIMMYT) et de l'Institut international pour l'agriculture tropicale (IITA) ont rencontré un grand nombre de succès et ont été largement adoptés. Les gains en termes de rendements sur des espaces allant de zones sèches à des zones plus favorables sont de 30 à 40 pour cent pour les hybrides et de 14 à 25 pour cent pour les variétés à pollinisation libre par rapport aux variétés locales. Cependant, la recherche de variétés a été sévèrement réduite suite à la libéralisation résultant sur par une stagnation de la productivité. Ce sont seulement ces dernières années suite à la crise de 2007-08, que l'on a observées une amélioration des rendements du maïs - le résultat de l'augmentation de l'utilisation des intrants subventionnés.

Comme démontré dans la littérature professionnelle, l'adoption de technologies par les agriculteurs est le résultat d'échanges internes au sein des ménages qui sont influencés par la perception des risques, les attentes en termes de bénéfices et de coûts, les conséquences sociales et les répercussions sur le voisinage et l'environnement institutionnel.

Selon la théorie de Boserup (Boserup, 1965), les agriculteurs ont tendance à accroître leurs superficies agraires lorsque la terre n'est pas une ressource limitée avant de passer à l'intensification de leurs systèmes de production. Par conséquent, la rentabilité des changements technologiques est corrélée, de manière positive, à la pression démographique. Le processus d'intensification survient lorsque les intrants traditionnels (main-d'oeuvre, effluents d'élevage, résidus de plantes et variétés locales) ne sont plus suffisants pour soutenir la production. D'après Abdoulaye et Lowenberg-DeBoer (2000), l'adoption de procédés technologiques améliorés est un processus progressif qui comporte, dans un premier temps, le passage à des variétés améliorées, le recours d'intrants chimiques pour les nouvelles variétés, (p.ex. l'utilisation de superphosphates) et l'adoption, dans un second temps, d'un paquet technologique complet comprenant l'urée et des insecticides. Des leçons peuvent en être tirées pour diminuer les contraintes³ auxquelles se heurtent les agriculteurs de façon à encourager l'adoption de technologies. Le recours à des techniques de transition est la solution la plus réaliste au vu des conditions de l'environnement des producteurs de maïs.

Ahmed *et al.* (2001) indiquent que le faible taux d'adoption de variétés précoces enregistré pour le Sahel découle d'une absence de réponses en termes de rendements vis-à-vis des nouvelles variétés qui exigent des techniques agronomiques améliorées. La démarche doit donc reposer sur des stratégies d'évitement des risques plutôt que sur de réels objectifs de rentabilité et l'adoption est plus élevée lorsque les performances des marchés des semences et agences de commercialisation sont faibles. Ceci pourrait être dû à des incohérences au sein des politiques du fait qu'il est recherché, d'un côté, de promouvoir le recours à de nouvelles semences, et que, d'un autre côté, l'émergence d'institutions décentralisées soit freinée.

² De nombreux programmes ont été conduits par le CIMMYT et l'IITA.

³ Ils signalent que la modernisation s'accroît lorsque le capital disponible est substantiel et qu'il décroît

Les nouvelles stratégies commerciales visant à stimuler l'adoption de technologies (par le biais de l'accroissement de la rentabilité) ne seront possibles que dans le contexte d'une demande suffisante au sein des marchés et que dans la mesure où elles prennent en compte les schémas de la demande et les conditions des marchés. Par exemple, l'introduction de technologies peut être motivée par la demande de maïs. Mais elle peut également comporter des risques si les cultivateurs se retrouvent à subir les fluctuations des prix des produits alimentaires importés. De ce fait, la question de l'intégration aux systèmes marchands est d'une importance fondamentale étant donné qu'elle peut permettre de sécuriser la production et de garantir l'adoption de technologies grâce à une plus grande stabilité des prix.

Les services agricoles fournis par le secteur public n'ont pas été complètement assurés par les négociants et les agro-entreprises après les programmes d'ajustement structurels (Stringfellow et al., 1996 et 1997). Les organisations locales semblent être en mesure d'instaurer les économies d'échelle les plus utiles pour la commercialisation, le transport, la transformation du fait qu'elles jouissent de liens bien établis avec les négociants et autres grossistes. Il est toutefois capital, pour la coopération rurale, que les organisations qui se créent puissent se maintenir, étant donné qu'elles ne reposent pas toujours sur une base viable. Jusqu'à présent, la performance des organisations et la coopération entre les paysans semblent être influencées par la capacité de gestion, le mode de gouvernance, l'accès aux ressources financières et aux marchés et le profil des activités. Toutefois, elles sont conditionnées par la capacité du secteur public à appuyer les services agricoles parallèlement à d'autres activités aux fins de promouvoir l'intégration aux marchés et de gérer de nouveaux dispositifs institutionnels, lorsque les agroentreprises se montrent, de premier abord, peu enclines à la conduite de telles activités. Par exemple, les instances publiques pourraient gérer les nouveaux programmes de crédit lorsque les firmes privées redoutent le manque de discipline vis-à-vis du remboursement de la part des associations paysannes, et ce, avec l'aide d'ONG locales qui soutiennent la formation et le développement des compétences relatives aux monde des affaires. Il pourrait également être fait appel aux services de vulgarisation publics afin de compenser les inefficiences des systèmes privés dans le domaine et d'adapter la planification de projets à la nature de la coopération paysanne. Les services agricoles au Burkina Faso montrent une faible performance due aux manques de financements et au manque de coopération régionale dans les domaines de la recherche et la vulgarisation.

Accès à la terre et droits à la terre

L'accès à la terre et le métayage ainsi que les normes sont des facteurs déterminants de la productivité du fait qu'ils sont susceptibles d'avoir une incidence sur la volonté d'investir dans ce qui a trait à la fertilité des sols et à l'adoption de nouvelles technologies ou systèmes de production agricoles. Il n'existe pas, au Burkina Faso, de marché de la terre: l'accès y relève plus d'une obligation sociale que de l'acquisition d'un bien matériel. Toutefois, la question du foncier est devenue problématique dans les systèmes de cultures mixtes coton-céréales et dans un contexte de pression démographique notamment pour les utilisateurs de la terre qui ne disposent pas d'un accès sécurisé à la terre, alors que les droits de propriété foncière n'ont jamais été clairement définis et que la terre n'a jamais fait l'objet d'un processus de privatisation.

Les faits révèlent que le droit à la terre—tel qu'il est qu'interprété et perçu par la population locale — n'a pas une incidence particulière sur l'allocation des facteurs de production et sur l'investissement dans les terres pour les ménages (Sawadogo et Stamm, 2000) parce que les paysans locaux, y compris les femmes, ne ressentent pas d'incertitudes vis-à-vis de leurs droits d'usage. Avec l'augmentation de sa population et l'arrivée de migrants, la partie sud-ouest du Burkina Faso a connu une forte pression démographique. Gray et Kevane (2001) ont démontré que les situations de rareté des terres contribuent

à accroître les incertitudes vis-à-vis du droit à la terre et l'appauvrissement des sols. Les cultivateurs ont intensifié leurs systèmes de production et ont recours à un plus grand nombre de techniques de conservation comme stratégie pour sécuriser leurs droits fonciers et améliorer la qualité des sols, indépendamment de leurs statuts fonciers. Toutefois, ceci n'est pas sans lien avec l'origine ethnique et, les fermiers issus des groupes ethniques de migrants se montrent désireux d'investir davantage dans ce qui a trait à la qualité des sols. Ce phénomène entraîne des coûts sociaux significatifs étant donné que les villageois qui n'ont pas accès aux intrants (engrais ou effluents d'animaux) sont progressivement écartés du processus d'allocation de terre. Les revendications sur la terre de la part de membres non résidents appartenant à des groupes ethniques ont contribué à l'appauvrissement des sols et les nouveaux migrants se voient parfois refuser l'accès à la terre.

3.3 Transformation du maïs

Le marché du maïs est segmenté en termes de produits dérivés (farine, grains décortiqués, bouillie, pâte, granules et semoule). Aussi géographiquement, le marché du maïs est centré autour des deux principaux centres urbains : Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso.

En termes de produits dérivés, le marché du maïs est séparé en trois segments : (1) produits transformés pour la consommation humaine ; (2) maïs nettoyé et emballé ; et (3) l'alimentation destinée aux volailles et au bétail (en vue de la production de lait).

- **Produits transformés destinés à l'alimentation humaine:** ce segment comprend les propriétaires de moulins qui assurent le décortiquage du grain et la fabrication de farine et qui répondent à la majeure partie de la demande urbaine (besoins des ménages, des groupes de femmes (pour les repas préparés) et de l'agro-industrie (biscuits et gâteaux). Les produits ayant subi un processus de décortiquage sont majorés d'une prime de 30 à 50 pour cent en comparaison avec les céréales brutes. Ce segment connaît une expansion graduelle et les produits qui en sont issus sont vendus dans toutes les épiceries et les supermarchés des zones urbaines.
- **Produits nettoyés et réemballés:** ces céréales n'ont pas été décortiquées mais seulement nettoyées et réemballées par les opérateurs en aval de la chaîne se situant dans les plus grands centres urbains. Les prix sont plus élevés pour tenir compte des frais d'emballage et de la perte de poids découlant du traitement du produit.
- **Alimentation animale (volailles et bétail):** le processus de transformation est assuré par les éleveurs de volailles qui achètent le maïs directement aux grossistes dans les aires de production. Le problème principal est lié aux exigences en matière de qualité de ce segment et dérive de l'hétérogénéité des conditions de production. Un processus de transformation plus standardisé et une plus grande différenciation dans les produits devraient être envisagés (par la recherche de l'intégration verticale via la contractualisation, notamment par le biais de contrats entre producteurs et transformateurs). Sous l'effet d'une demande croissante et de la modernisation de la production de volailles dans un futur proche, les besoins en alimentation animale pourraient être de 20 à 30 fois supérieurs à leur niveau actuel et constituer un débouché commercial de prime importance susceptible de déclencher la remise à niveau des systèmes de production céréaliers.

Etat de développement de la transformation du maïs au Burkina Faso

Moulins les principales unités d'usinage du maïs sont les moulins qui opèrent à peu près partout sur l'ensemble de la région ouest-africaine au niveau des villages, des villes, des marchés et des districts. Le mode de transformation du maïs va de systèmes artisanaux à des systèmes industriels et concerne les produits

alimentaires, l'alimentation pour volailles et les ingrédients destinés à l'industrie de la brasserie. La plupart des consommateurs achètent eux-mêmes le maïs à un détaillant local et l'envoient au moulin. Dans les zones de production, les techniques de transformation sont en majeure partie manuelles et demandent aux femmes beaucoup de temps et de travail pour obtenir de la farine et préparer des mets traditionnels comme le tô, (pâte de farine) le couscous, la bouillie et les galettes. Ces techniques entravent considérablement le développement et la promotion de la chaîne de valeur. La majeure partie des activités de transformation ont lieu dans les zones urbanisées (où se trouvent aussi des villages) et sont réalisées dans des unités de transformation semi-artisanales. On assiste à la substitution des pratiques manuelles par des techniques semi-artisanales, même si ce changement se fait lentement. La transformation à l'échelle industrielle prend de l'ampleur et il s'agira de concentrer les efforts sur ce domaine afin d'accroître la performance de la chaîne de valeur et de générer une plus grande valeur ajoutée sur l'ensemble de la filière.

Brasseries : l'industrie de la brasserie, de l'alimentation animale et des aliments transformés sont des secteurs en plein essor mais qui n'ont qu'un accès limité aux principaux marchés de capitaux; l'une des forces motrices de la demande en maïs est la demande provenant de l'agro-industrie. Les besoins diffèrent pour le secteur de la boisson qui utilise le maïs et autres céréales. Le maïs est surtout utilisé par les unités de boissons traditionnelles, mais également par les unités industrielles qui se spécialisent dans la production des besoins non-alcooliques mais aussi dans la bière. Autres débouchés du marché au niveau semi-industriel sont aussi possibles, mais ils exigent des variétés spécifiques de céréales ainsi qu'un protocole de production spécifique pour leur permettre de mieux valoriser les produits finis. La aussi, il y a des opportunités énormes pour améliorer la valeur ajoutée au sein de la filière du maïs .

Le secteur avicole constitue un des principaux débouchés pour la farine de maïs et pour le maïs destiné au secteur de l'alimentation des volailles. Cependant, les exigences en matière de qualité concernant le maïs destiné à l'alimentation animale ne sont pas les mêmes que celles requises pour l'alimentation humaine. Dans la plupart des industries de transformation de la région ouest-africaine visant le secteur avicole, le maïs contribue aux deux tiers de la composition des aliments pour animaux. La concurrence exercée par l'importation de poulets surgelés et la vente de poulets frais sur les circuits informels (qui ne sont pas nourris par des aliments dérivant du maïs) limite sérieusement la commercialisation des produits de l'alimentation avicole.

Alimentation du bétail : Au Burkina Faso, la plus grande partie des élevages de volailles se trouvent près des centres urbains de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso et constituent un secteur émergent dynamique qui affiche de gros besoins en produits transformés et en produits vétérinaires mais qui est orienté vers la production d'œufs. Une étude sur ce secteur (FAO, 2007) fait état d'un manque d'organisation et d'une faible coordination/coopération; en effet, la plupart de la production avicole est réalisée dans le cadre d'un système informel. Deux unités industrielles à Bobo-Dioulasso fournissent des aliments pour volailles, mais la plupart des éleveurs utilisent ce qu'ils produisent eux-mêmes et vendent le reste. Les problèmes relatifs à l'élaboration de normes de qualité eu égard à ces produits n'ont pas encore été résolus. Outre le maïs, des tourteaux de coton sont utilisés pour nourrir les poules et les poussins. Le secteur de l'élevage de poulet de chair n'a pas fait l'objet d'une intégration industrielle complète (la majeure partie de la production de poulets provient de systèmes d'élevage traditionnels) pour ce qui est du Burkina Faso, contrairement au Sénégal ou à la Côte d'Ivoire. Avec la hausse des salaires des ménages urbains, il se peut que l'intensification de mesures de biosécurité pour la production de poulets de chair soient souhaitées comme cela s'est passé à Dakar ou à Abidjan et que la démarche conduise à l'industrialisation du secteur, ce qui contribuerait à accroître les besoins en produits transformés issus du maïs. Avec 37 millions de poulets produits au Burkina Faso en 2008, ce marché représente un potentiel d'une importance significative.

Les exigences concernant l'industrie de la brasserie, où sont utilisés le maïs et autres céréales, ne sont pas les mêmes. Le maïs est utilisé en grande partie par les brasseries traditionnelles mais il est également recherché par le secteur industriel qui s'est orienté vers la production conventionnelle de sodas et de bière. Les nouveaux débouchés à l'échelle semi-industrielle qui sont envisagés nécessiteront des variétés de céréales et des techniques de culture différentes pour générer de la valeur ajoutée dans les sous-produits obtenus. Encore un exemple qui montre que le potentiel d'apport de valeur ajoutée dans la filière maïzicole n'est pas négligeable.

Questions de qualités et normes

Les transformateurs exigent des qualités différentes du maïs selon le produit final. Pour l'industrie de la brasserie, les transformateurs sont intéressés par un maïs de haute qualité, caractérisé par une forte teneur en protéines (de 12 à 15 pour cent) et un faible taux de matière grasse (inférieur à cinq pour cent). Le maïs blanc est recherché par les secteurs de l'alimentation humaine et laitier tandis que le maïs jaune sert à la fabrication d'aliments pour animaux et de semoules. Il existe une différence de prix notable entre ces deux variétés. Un degré de friabilité élevé (potentiel de production de farine après élimination du panicule – procédé qui accroît la production industrielle de farine, l'uniformité, le taux d'humidité (10 à 14 pour cent) et un faible taux de corps étrangers (< 7 pour cent) – font également partie des critères importants dans le traitement du maïs.

Il existe, trois problèmes principaux relatifs à la qualité de la matière première dérivant de la production de sorgho-mil et de maïs, qui sont par ordre décroissant d'importance: (1) un degré de propreté insuffisant; (2) l'hétérogénéité des grains; et une qualité irrégulière/insuffisante. Pour les transformateurs traditionnels, les problèmes de qualité des grains sont encore plus importants que leur hétérogénéité. Des pourcentages élevés d'impuretés peuvent être attribuables au manque de techniques appropriées dans les opérations post-récoltes de stockage et de conservation, ainsi qu'à l'absence de systèmes de certification de la qualité dans les marchés domestiques.

La constance/régularité dans la qualité des produits commercialisés est d'une importance capitale pour développer la fidélité des consommateurs et des clients. L'une des principales difficultés du secteur de la transformation est la capacité à maintenir un niveau de qualité constant dans le long terme du fait que l'absence de normes, le recours à des techniques de transformation non standardisées (par exemple, un contrôle insuffisant dans le choix des ingrédients ou l'hétérogénéité des grains et l'indisponibilité d'instruments de mesure (pH-mètres, balances) rendent difficile l'atteinte d'un tel objectif.

La fermentation est un facteur de prime importance dans la diversification des produits offerts aux consommateurs dans les principales villes ouest-africaines. À Ouagadougou, mais encore plus à Cotonou ou à Abidjan, 30 à 45 pour cent des céréales sont fermentées et 85 pour cent d'entre elles sont traitées artisanalement. Les céréales utilisées sont souvent dépourvues des acides aminés essentiels tels que la lysine. Bien que la fermentation constitue le procédé le plus économique pour valoriser les céréales, accroître la valeur nutritive, le goût et autres qualités fonctionnelles des produits qui en sont issus, la fermentation naturelle (ou non contrôlée) est à l'origine d'une forte variabilité dans la qualité finale. La fermentation naturelle est un processus qui est largement répandu pour les produits qui sont commercialisés comme le tchoukoutou, le kenkey, le dolo. Le contrôle des procédés de fermentation est, par conséquent, un défi majeur à relever pour les petites et moyennes entreprises de l'agro-alimentaire.

La diversification du goût, de l'odeur et de la couleur est un élément fondamental de l'incitation à la consommation de produits locaux. Un tel objectif pourra être réalisé par l'élaboration de produits qui

promouvent de nouvelles habitudes de consommation. Des spécialistes en marketing et sociologues pourront participer à l'étude de produits qui permettent de mieux répondre aux exigences des consommateurs en termes de praticité, de conservation et de sécurité, tout en restant compétitifs.

Les standards nationaux et régionaux doivent être promus et développés en premier lieu. Ces standards peuvent donc être progressivement étendus au niveau international. Plusieurs contraintes continuent de bloquer la mise en application des normes, y compris le manque d'information ainsi qu'à un manque de formations appropriées et de communication. La nécessité de se conformer aux normes de qualité requiert non seulement du temps mais aussi des ressources humaines, des capitaux, des investissements physiques et l'implication des parties prenantes directes et indirectes. Le renforcement des capacités est donc essentiel à l'élaboration de normes, au contrôle de la qualité et à la promotion des produits agricoles et agro-alimentaires.

Tableau 1. Caractéristiques du maïs selon l'utilisation des produits transformés

Critères	Meuniers-Transformateurs				
	Brasseries	Transformation alimentaire	Alimentation animale		
			Volailles	Laitier	Bétail
Humidité	10 - 14 %	12% - 14 %	10 - 14 %	10 - 14 %	10 - 14 %
Friabilité-Rendements de la mouture	48 - 75 %	48 - 75 %	-	-	-
Protéines	12 -15 %	12 - 15 %	12 - 15 %	12 - 15 %	12 - 15 %
Matières grasses	≤ 5 %	≤ 5 %	-	-	-
Impuretés	≤ 5 %	≤7 %	-	-	-
Uniformité des grains	Homogène	Homogène	-	-	-
Couleur des grains	Jaune	50 : 50	Jaune	Blanc	Jaune
Invasion de charançons	0	0	-	-	-
Moisissures	0	0	-	-	-
Maïs blanc- Variété préférée		SR 21 Massongo Obatanpa		Dembanyuman SR 22	
Maïs jaune- Variété préférée	FB66 Espoir Sotubaka	FB66 Espoir Sotubaka	FB66 Espoir Sotubaka		FB66 Espoir Sotubaka

NB : "Les variétés « Espoir » et « Obatanpa » se caractérisent par un pourcentage élevé de protéines /Variétés QPM.

Source : Enquêtes ATP ; Boone *et Al.*, 2008.

Stockage

Avec la libéralisation économique, la durée du stockage des denrées s'est considérablement accrue du fait du temps nécessaire avant les accords de vente et de la volonté de certains fermiers de bénéficier d'un arbitrage. Par conséquent, les exigences en matière de stockage et de séchage se sont considérablement modifiées et des structures fermées nécessitant l'utilisation de pesticides contre les maladies et les insectes ont substitué les entrepôts ouverts précédemment utilisés. Ceci est notamment le cas en particulier pour la maïs hybride destiné à la vente et à la production commerciale de farine. Le fait que les prix fassent encore l'objet de variations inter and intra-annuelles significatives à la production et à la consommation signifie que les capacités d'entreposage des denrées présentent des inefficiences. Toutefois, des mesures incitatives comme les initiatives de récipissés d'entrepôt (c.-à.d. le mécanisme de crédit sur stockage) dont nous avons parlé précédemment, sont appropriées.

Après les activités de décortilage et de traitement contre les insectes, il est préférable d'ensacher les grains et les entreposer les sacs dans des cribs ou autres structures de stockage améliorées pour protéger la récolte des eaux de surface et pluviales, des nuisibles, des animaux et de la chaleur. Le bénéfice optimal tiré de la période de stockage découle de la compensation entre les frais de l'entreposage et le différentiel de prix mais les agents de vulgarisation devront veiller à informer les cultivateurs sur la nécessité de mettre en place des accords de vente fiables avec les négociants, les grossistes et les minoteries commerciales afin d'obtenir des bénéfices monétaires.

Quelques Contraintes de la transformation du maïs

La transformation du maïs est confrontée à plusieurs contraintes. Premièrement les rendements des activités de décortilage mécanique sont plutôt bas (de 15 à 25 pour cent pour un certain nombre d'unités) et la transformation inadéquate des décortiqueuses manuelles a des répercussions sur la qualité globale des produits finaux (goût, teneur nutritionnelle, attributs de conservation). Dans certains cas, la farine ne présente pas les qualités requises (finesse, contamination par les métaux et autres impuretés). La manutention des appareils de traitement n'est pas toujours adéquate (choix des outils et formation insuffisante des transformateurs). En ce qui concerne les produits finaux, la plupart des techniques de transformation avancées sont pénibles et prennent du temps. En outre, l'ensachement s'avère parfois difficile et les produits obtenus sont susceptibles d'être hautement périssables.

Les options de transformation qui pourrait inciter plus de demande pour le maïs incluent :

- La substitution de la farine de blé par celle de sorgho et de maïs dans divers produits industriels et de consommation;
- de nouveaux types de grains brisés/fragments/création de saveurs nouvelles, produits soufflés, croustillants, gâteaux et biscuits, farines instantanées ;
- Autre expérimentation/et sous-produits destinés à la consommation et à d'autres usages (alimentation animale, énergie)

3.4 Commercialisation du maïs

Ventes par les Producteurs

Il existe quelques grandes exploitations domaines agricoles mais la production de maïs est le fait, principalement, de petites exploitations familiales. La plupart d'entre elles disposent d'un capital limité et se heurtent à de sérieux problèmes de liquidité, ce qui force des ventes même en absence de surplus marchand, parfois juste après la récolte, lorsque les prix sont au plus bas. Les infrastructures de stockage sont pour la plupart inefficaces et, de ce fait, les agriculteurs n'ont pas la possibilité de reporter les ventes jusqu'à ce que les prix augmentent, ce qui génère des pertes supplémentaires. Environ un tiers de la production de maïs est perdu à l'échelle du village entre les étapes de la récolte et de la commercialisation. En général, les agriculteurs vendent leurs produits sur les marchés locaux ou directement à des petits négociants. Dans certains cas, ils coopèrent avec ces derniers pour écouler leur production sur d'autres marchés ou des marchés secondaires.

Les agriculteurs qui vivent à proximité d'une ville ou disposent de petites quantités peuvent vendre leurs produits directement sur les marchés du détail mais cette démarche demande du temps et comporte des risques élevés (vols, détérioration de la marchandise dans les cas de conditions d'entreposage inadéquates).

Une autre alternative pour les paysans consiste à vendre directement aux détaillants sur les marchés de l'accès en gros à des prix plus bas mais à des coûts moins élevés. Ils peuvent aussi écouler leurs produits par l'intermédiaire de commerçants en ville ayant des magasins près de marchés plus importants, souvent à des prix fixes, ou bien vendre leurs récoltes à des commerçants de passage. Bien que cette dernière option soit la solution la plus facile pour le producteur, elle présente cependant de nombreuses difficultés du fait que les prix offerts peuvent être beaucoup plus bas (voire ne pas compenser les coûts de transport), que les négociants ne disposent pas d'assez de liquidités et que les paysans doivent attendre longtemps avant d'être payés.

Pour ces raisons, il serait plus intéressant pour eux de vendre aux propriétaires de moulins ou à de grandes minoteries. Certains consommateurs préfèrent acheter directement le maïs et l'amener eux-mêmes à l'unité de transformation la plus proche plutôt que d'acheter des céréales déjà transformées.⁴ Seule une quantité modeste du produit sortant des broyeurs à marteau/moulins est écoulée mais cela pourrait changer dans le futur étant donné que l'accroissement du nombre de centres d'usinage est à l'origine de la baisse de profit que connaissent les propriétaires d'outils de broyage. Les minoteries commerciales représentent un débouché intéressant pour les cultivateurs mais ils devront y livrer des quantités substantielles et assurer le transport en vue d'obtenir des gains plus importants que ceux qu'ils obtiendraient en collaborant avec des commerçants de passage. Par ailleurs, ils devront veiller à ce que leurs produits répondent aux exigences de qualité, ce qui constitue une autre source de risque pour leurs affaires.

Négociants locaux

La grande partie du commerce se fait sur une base informelle (absence de contrats écrits, accès insuffisant aux services d'information et mauvais état des infrastructures). La plupart des négociants collectent les denrées aux portes du village et revendent aux grossistes qui opèrent sur les marchés principaux et secondaires. Ils sont payés à la commission par les grossistes et ont la possibilité d'emprunter des camions auprès de ces derniers. Ils disposent de liquidités, se servent de sacs et reçoivent les instructions à suivre pour ce qui touche au prix, aux quantités, à la coordination des achats et au transport.

Grossistes

Les grossistes stockent les marchandises sur une période de cinq à six mois avant de les revendre aux détaillants, à un prix beaucoup plus élevé. Un commerce important s'opère à l'échelle régionale et nationale en raison des échanges réalisés avec les pays frontaliers. (voir le Graphique 2). Les gros négociants possèdent leur propres camions ou les louent et organisent le commerce du maïs entre les zones excédentaires et les zones déficitaires. Ils disposent du capital nécessaire pour financer des opérations commerciales d'envergure ainsi que de terminaux de vente et d'entrepôts dans les marchés fins et du détail les plus importants.

Au Burkina Faso, les gros négociants ont mis en place des structures d'entreposage d'une capacité de stockage allant de 500 à 25 000 tonnes et détiennent donc un certain pouvoir de négociation qui leur permet de passer des contrats d'approvisionnement avec les minoteries et des acteurs clés comme le PAM, l'Armée nationale, les écoles, etc. Ils écoulent également des quantités substantielles de maïs auprès des acheteurs au gros et au détail et des petits négociants. Ils peuvent passer des contrats avec les organisations de producteurs et sécuriser l'achat de maïs en finançant les intrants des membres des organisations de producteurs (Programmes d'approvisionnement auprès de producteurs tiers de

⁴ Ceci a des avantages en termes de coûts par rapport aux grandes minoteries et les consommateurs payent en général un prix fixe par sac.

sous-traitance, avec de grosses exploitations et les semi-grossistes. Les gros négociants et les grossistes importants ont la possibilité d'investir pour accroître leurs activités grâce à l'octroi de prêts substantiels (allant de 50 à 100 millions de francs CFA ou de 110 000 à 220 000 dollars E.U.) à des taux d'intérêt de cinq pour cent, qui sont beaucoup plus bas que ceux pratiqués habituellement par les institutions financières et qui sont de l'ordre de 18 pour cent.

Détaillants

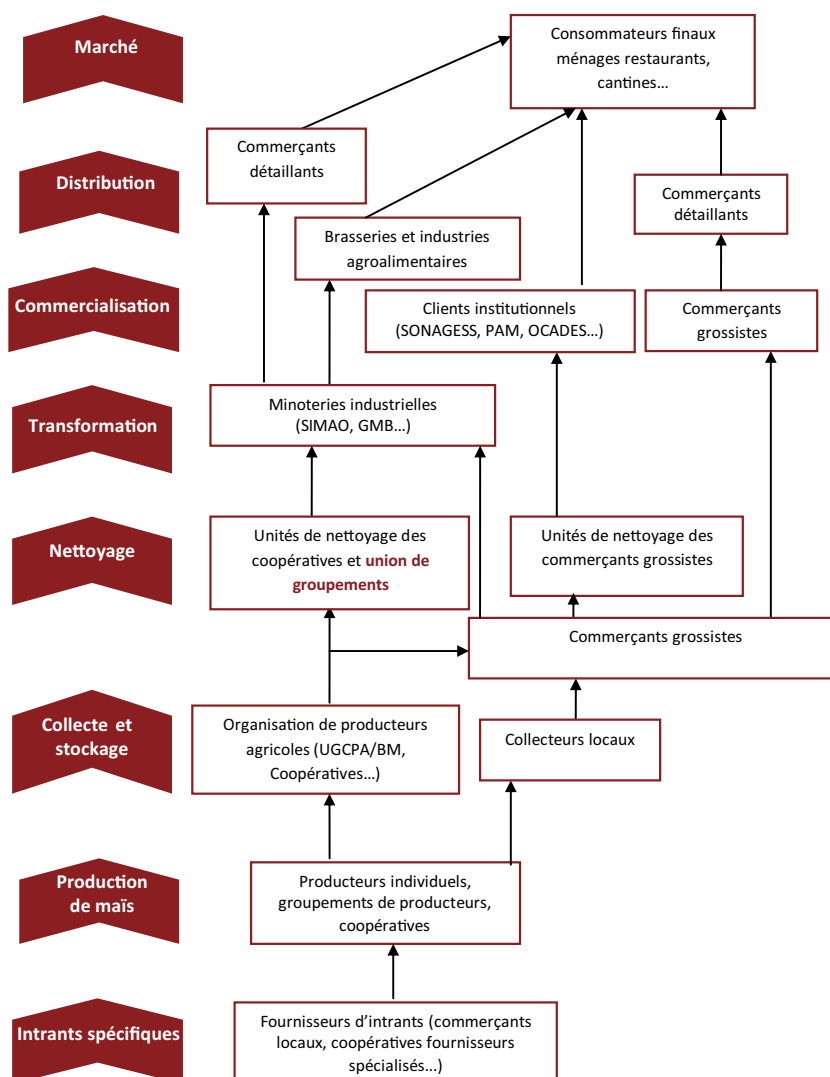
Au Burkina Faso, les détaillants ne vendent que quelques tonnes par mois et ne possèdent que des fonds modestes en espèces pour se procurer la marchandise. Leurs débouchés sont principalement les marchés finaux des consommateurs urbains mais, ils vendent, outre le maïs, du riz et du sésame. La plupart d'entre eux sont approvisionnés par les grossistes en dépit du fait qu'ils ont la possibilité d'acheter directement à la ferme. Quelques cultivateurs travaillent occasionnellement comme détaillants, s'ils ont des relations dans la famille, et assument donc la fonction de petits négociants dans les zones rurales.

Liens au sein de la chaîne de valeur

Les différents maillons d'un circuit de commercialisation donné se composent de réseaux de commercialisation dominés généralement par des grossistes et des semi-grossistes opérant dans les marchés du gros. Ces réseaux disposent de ramifications grâce aux marchés de la collecte (processus de regroupement) et des marchés ruraux des producteurs, ainsi que par le biais des marchés de l'exportation à l'échelle régionale. Ils se composent en général d'opérateurs dont les relations professionnelles se basent sur la confiance mutuelle, les liens de clan ou de parenté. Au Burkina Faso, la production de maïs a tendance à devenir une activité à vocation commerciale; il est de plus en plus fait recours à la contractualisation mais cette pratique a lieu exclusivement parmi les parties prenantes des circuits de la commercialisation.

Les grossistes constituent la principale source de financement des systèmes de commercialisation des céréales sèches. Ils déterminent la nature et la quantité des matières premières à acheter et fournissent les informations sur les prix, en fonction de ce qu'ils attendent des perspectives commerciales. Mais les prix peuvent occasionnellement faire l'objet d'augmentations lorsque les grossistes ont des contrats supplémentaires à mettre en place. Les grossistes financent les collecteurs et s'entendent entre eux sur les prix d'offre auprès des producteurs, sur la base des valeurs à l'exportation et de celles observées par les grossistes en milieu urbain et par les clients institutionnels. Par conséquent, les collecteurs payent les céréales sur les marchés des producteurs pour approvisionner les grossistes et les groupeurs, qui à leur tour, fournissent et vendent la matière première à d'autres acteurs du système de commercialisation.

Graphique 6. Filière du maïs et canaux de commercialisation



Source : Compilé par les auteurs de sources différentes

Une fois achetées, les céréales sont acheminées vers les dirigeants des réseaux (à savoir les grossistes ou semi-grossistes, commerçants au détail ou exportateurs établis sur les marchés du gros) qui sont responsables des activités de commercialisation finales et de la vente. Puis, ces derniers réinvestissent l'argent dans leurs propres réseaux. Afin de minimiser les risques, le financement des réseaux se fait de façon cyclique à tous les niveaux et parvient aux groupements tant que les livraisons sont réalisées à leur niveau de la chaîne. Les sommes investies augmentent avec la mise en place de contrats formels. Dans les autres cas, la procédure se fait en fonction des conditions de la demande. Plusieurs contrôles sont effectués sur chaque livraison de façon à garantir le respect des critères de qualité (couleur, propreté, faible taux d'impureté).

Contraintes à la commercialisation du maïs

Coûts unitaires du transport - Les céréales se caractérisent par un faible rapport valeur/poids, se traduisant, dans bien des cas, par des coûts de transport onéreux. Elles enregistrent de fortes

fluctuations du prix de l'achat à la ferme en raison de l'accès limité aux marchés entre les périodes de production excédentaire et déficitaire. Ceci est également le résultat de la faiblesse de l'offre sur le court terme et de l'élasticité de la demande. Par conséquent, la part relative aux coûts de transport de la commercialisation des céréales est souvent substantielle, ce qui freine une intégration plus poussée aux marchés et accroît les coûts de transaction.

Le problème s'accroît du fait que la production locale de grains fait face à des désavantages logistiques de taille en comparaison avec les produits importés: coûts de transaction, de fret terrestre (de deux à trois fois supérieurs à ceux du fret maritime) et mauvais état des infrastructures.

Infrastructures : Comme il a été noté par Platteau (1996), les contraintes liées aux infrastructures (en particulier le transport et les communications) constituent la principale raison de la faible réponse sur le plan de l'offre dans le long terme des agriculteurs à l'incitation par les prix. Les bénéfices sur le plan de la productivité pourraient être réalisés à travers l'amélioration du transport hors route et des moyens de transport intermédiaires impliquant des techniques d'économie des capitaux pour la construction de routes, en ayant recours à des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre en vue de surmonter les problèmes habituels liés à l'utilisation d'équipement et la disponibilité de ceux-ci dans la région.

Imperfections et incomplétude des marchés : Les déficiences observées dans les services de vulgarisation expliquent également l'insuffisance de mécanismes de crédit viables soutenant l'accès aux intrants et la difficulté de leur mise en œuvre à une plus large échelle par le biais d'accords rigoureusement gérés. Pour le moment, la performance de tels mécanismes dépend, en grande partie, des capacités des acteurs locaux et du capital social disponible (Coulter et al., 1999). L'accès au crédit est également problématique dans un contexte où les stratégies d'atténuation des risques pour les entrepreneurs ruraux demeurent limitées.

En dernier lieu, il n'existe pas de services formels pour la gestion des risques agricoles. Or, depuis la libéralisation des marchés céréaliers, les agriculteurs et autres parties prenantes font face à des risques croissants en termes de marché et de production. D'abord, les fermiers doivent choisir leur circuit de commercialisation puis ils ont à décider du moment de la vente et des quantités à écouler ainsi que de la période de stockage et de la manière dont cette opération sera réalisée. La mise à disposition d'un plus grand nombre de mécanismes d'assurance, outre les accords informels de partage des risques, pourrait constituer la pierre angulaire des nouveaux incitatifs à la production et à l'investissement dans le domaine agricole. L'absence de marchés des assurances s'explique, dans bien des cas, par les coûts de transaction élevés y afférents, l'éloignement géographique, et la covariance des risques à l'échelle locale. Toutefois, l'amélioration des informations sur les conditions météorologiques permettra de mettre en place des régimes d'assurances indexées sur les paramètres climatiques, comme ceux qui ont été expérimentés en Afrique australe, et d'offrir aux cultivateurs de nouveaux incitatifs à la production. Bien que le développement de tels marchés nécessite un environnement financier solide, un accès accru à l'information par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication pourrait permettre d'étendre l'accès à de tels mécanismes. Des résultats fructueux sont attendus.

4. Politiques et initiatives pour une filière maïs compétitive

4.1 Libéralisation des marchés céréaliers et renouvellement de l'appui politique

Les secteurs céréaliers du Burkina Faso ont été libéralisés dans le début des années 1990 avec le démantèlement de ce que l'on appelait les agences de commercialisation paraétatiques et des caisses de stabilisation pour les céréales. Avant la libéralisation des marchés, les producteurs du maïs pouvaient accéder aux intrants et à des crédits subventionnés et garantissait l'octroi de prix fixes et de débouchés. Malgré une certaine amélioration de la productivité du maïs obtenus jusqu'à la fin des années 80 grâce à des programmes de recherche, l'avant libéralisation du système de commercialisation, les prix offerts aux producteurs étaient peu incitatifs.

Bien que la libéralisation du marché a eu des effets positifs en termes de prix, ces effets sont contrés par plus de variabilité de prix et par un accès limité des intrants et à une assistance technique. Par conséquent l'effet net de la libéralisation sur les producteurs a été très minime.

Bien que Burkina Faso ait libéralisé pleinement ses marchés de céréales, les mesures d'accompagnement n'ont pas fourni suffisamment d'incitations pour les investissements pour améliorer la capacité de stockage. En conséquence, même si les marchés intérieurs sont devenus plus intégrés, ils sont également devenus moins compétitifs en raison de la concentration accrue des commerçants, et l'augmentation du comportement de collusion travers des réseaux personnels et la réduction de l'information sur les prix (voir Toyi, 2002).

Actuellement, le rôle du secteur public se borne à des fonctions de réglementation, de mise en place de mesures et de fonction de contrôle par le biais de ses ministères, des systèmes et des services d'information sur les marchés et de ses organes réglementaires. Les instituts de recherche tels que l'Institut National de l'Environnement et de Recherche Agricole, (INERA) conçoivent et mettent en œuvre des projets s'intéressant à phytogénétique et à la sélection des variétés, aux techniques d'évaluation et de transformation. Des parties prenantes externes comme les banques, les bailleurs de fonds, les réseaux internationaux de recherche et autres institutions fournissant des services de vulgarisation (SOFITEX, Bureaux de développement) soutiennent et financent la recherche et le transfert de technologie, fournissent l'expertise et les connaissances techniques nécessaires et assurent la diffusion de l'information, le réseautage international, le respect des règles, etc.

Aux échelles régionale et continentale, le cadre politique actuel suit celui du PDDAA, le nouveau programme des politiques agricoles œuvrant à la promotion de l'harmonisation sur le NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) au niveau régional. La convergence d'intérêts s'illustre par la mise en place de nouvelles approches régionales telles que celle des politiques agricoles promue par la CEDEAO.⁵ Il est prévu, dans cette optique, de fournir un soutien institutionnel et technique aux décideurs politiques pour la réalisation d'objectifs économiques communs ainsi que pour le développement et l'intégration des marchés agricoles régionaux.

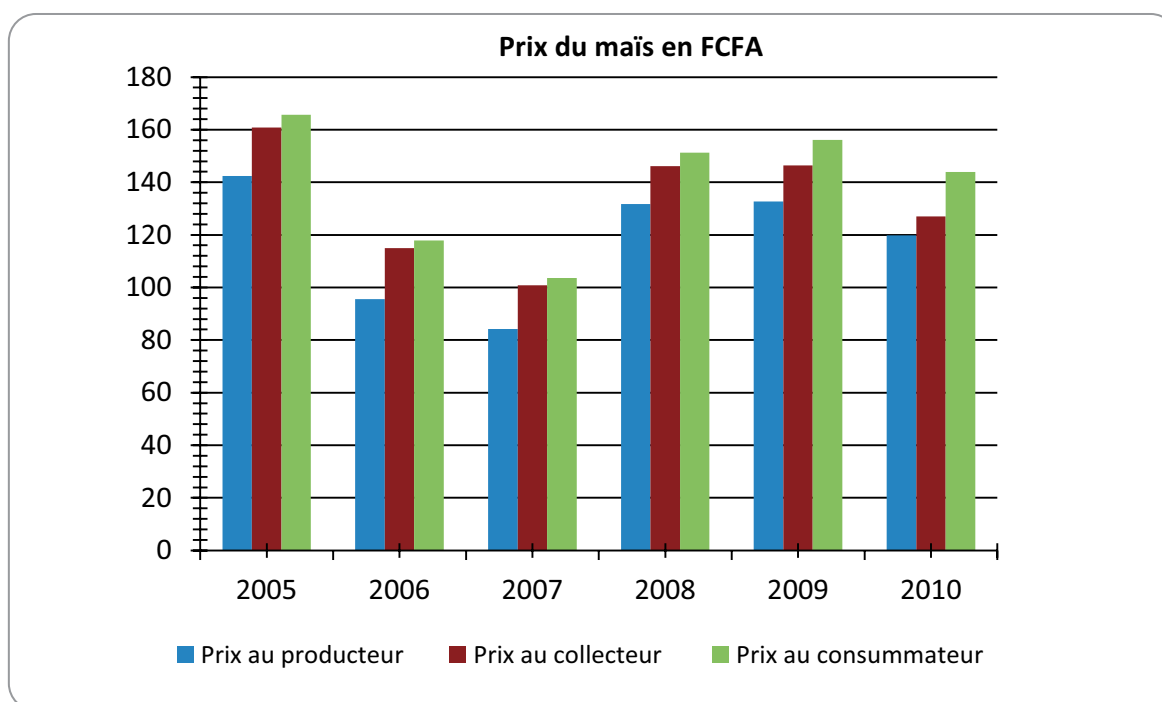
Dynamiques du prix du maïs

Au Burkina Faso, le prix des céréales a connu une tendance baissière de la fin des années 80 jusqu'à la fin des années 90, suite à la libéralisation économique (Diakite, 2006). Depuis, les prix du maïs

⁵ Politiques agricoles de la Communauté économique de développement de l'Afrique de l'Ouest.

enregistrés sur le segment de la production et les marchés de la consommation ne cessent de fluctuer. Les prix à la production et à la consommation suivent un schéma similaire d'une année à l'autre (et également au sein d'une même année – comme nous le verrons dans les sections suivantes – mais les marges commerciales fléchissent lorsque les prix offerts aux producteurs sont bas et augmentent parallèlement aux mouvements haussiers des prix du maïs. La relation entre les deux séries de prix n'est donc pas exactement linéaire mais forme plutôt une courbe concave. Les marges brutes fluctuent d'une année sur l'autre, en fonction du type de produits et de la situation géographique. En général, les marges sont basses dans les zones de grosse production et beaucoup plus élevées dans des parties enclavées enregistrant une production modeste, ce qui laisse entrevoir qu'il existe une plus grande concurrence et des économies d'échelle dans les zones de plus forte production. Depuis la dévaluation du franc CFA en 1994, la compétitivité des «céréales sèches» (maïs, sorgho et mil) s'est, en règle générale, améliorée tant sur les marchés locaux que régionaux⁶ pour le Burkina Faso. La demande émanant des pays voisins a connu une hausse et les centres de transformation se sont également développés au Burkina (Diakité, 2006).

Graphique 7. Tendances des prix du maïs



Source : Diakite, 2006

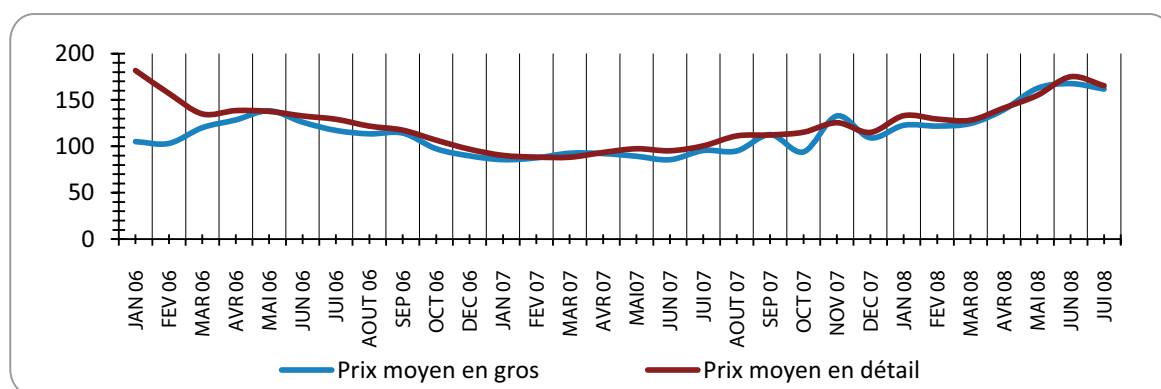
La libéralisation économique entraîne une fluctuation saisonnière des prix, facteur qui est supposé inciter les cultivateurs à stocker leurs récoltes mais les frais y afférents sont souvent loin d'être recouverts en raison de la variabilité des transactions au comptant des marchés du gros et d'installations de stockage inadéquates. Les déficiences relatives à l'entreposage des récoltes dérivent de plusieurs facteurs: l'incertitude vis-à-vis de la rentabilité du stockage spéculatif; l'écoulement des stocks publics restants et l'aide alimentaire; les politiques futures et les résultats attendus; les faiblesses des systèmes de prévision des récoltes; l'absence d'informations sur les stocks détenus par les privés (problèmes d'accès à l'information); les défaillances de l'environnement financier et du secteur bancaire; les systèmes de réceptionnés d'entrepôt au stade initial de développement; le

⁶ Diakité, L 2006, page 136 : « après la dévaluation, le constat est que les forains réalisent des marges positives malgré une augmentation très sensible des coûts de transport. Ceci a été possible grâce au gain de compétitivité des produits céréaliers nationaux ». Voir également Kébé et al. 1999.

nombre limité de clients solvables (absence de garantie, problèmes d'accès à l'information et de crédibilité) et les contraintes de trésorerie des cultivateurs ou l'aversion au risque vis-à-vis des pertes résultant de la période de stockage causées par présence d'insectes, de rongeurs ou de moisissures.⁷

Le prix des céréales, qui suit un schéma intra-annuel similaire pour chaque saison, se caractérise par des chiffres bas au moment de la récolte, suivis par une hausse et l'atteinte de valeurs maximales durant la période de soudure et une chute ultérieure à la saison des récoltes. Ces mouvements sont imputables aux conditions de la production et de l'offre. La production est tributaire de facteurs climatiques tandis que l'offre est liée à de faibles degrés de stockage parmi les cultivateurs. L'entreposage par les négociants et les grossistes, conjugué à une baisse de l'offre, sont responsables du renchérissement des prix après la saison.

Graphique 8. Fluctuations intra-annuelles des prix pour le Burkina Faso (2006-2008)



Source : TradeNet, RESIMAO

De ce fait, le prix des céréales est susceptible de quadrupler après au cours de la saison agricole/ over the agricultural season. Des paramètres autres que l'offre et la demande influent sur les prix observés sur les marchés. Premièrement, les répercussions des pays voisins qui ont fait face aux chocs de la sous-production sont à prendre en considération, même si la production nationale est largement excédentaire. Les marchés céréaliers sont particulièrement sensibles aux chocs commerciaux à l'échelle mondiale. Toutefois, les effets sur le prix des aliments importés est beaucoup plus important que celui affectant les marchés domestiques des céréales locales. Ceci dérive provient des coûts de transaction substantiels de la commercialisation et du commerce pour les céréales locales, ce qui crée un désavantage concurrentiel. Le secteur de la transformation agroalimentaire est largement capable de gérer les surplus de production et de prolonger/d'améliorer la conservation des denrées tout en générant un apport de valeur et donc, d'atténuer les variations saisonnières des prix sur les marchés locaux en répondant de manière adéquate à la demande croissante que suscitent les produits transformés. Jusqu'à ce jour, la plupart des marchés domestiques sont encore dominés par les importateurs, ce qui laisse entrevoir le potentiel de développement de la chaîne de valeur des céréales locales étant donné les avantages concurrentiels dont elles disposent. Une meilleure réglementation des marchés, l'investissement dans les structures de transformation et la réduction des coûts de commercialisation à travers la réalisation d'investissements idoines en termes d'infrastructures, devraient faciliter la promotion des filières locales par le biais des activités de transformation.

Le Tableau 2 présente l'évolution des prix commerciaux du maïs sur les marchés ruraux des producteurs et de Banfora (ces derniers, qui sont situés à proximité de la partie nord de la Côte d'Ivoire, se trouvent donc potentiellement affectés par les importations de maïs provenant de l'étranger).

⁷ Le Mali offre un bon contre-exemple, où on a eu du stockage du mill et du sorgho bien documentés sur plusieurs années.

Tableau 2. Prix saisonnier du maïs

Périodes	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Prix à la production	98	104	103	120	126	126	129	136	131	125	105	91
Prix observés à Banfora	125	135	130	124	132	139	153	142	132	104	97	114
Écart entre prix à la production et sur les marchés du gros en pourcentage	28 %	30 %	26 %	3 %	5 %	10 %	19 %	4 %	1 %	-17 %	-8 %	25 %

Source : Direction Générale des Prévisions et Statistiques Agricoles

Dans les marchés locaux, les marges commerciales sont réalisées juste après la récolte en novembre tandis que les prix sur les marchés ruraux augmentent progressivement durant le reste de la saison agricole, les tarifs observés sur les marchés urbains de Banfora affichent une hausse beaucoup plus lente en raison de la concurrence d'importations moins onéreuses en provenance de la Côte d'Ivoire, ce qui explique la réduction de l'écart entre ces deux marchés. La période durant laquelle les prix à la consommation sont plus bas que ceux offerts aux producteurs correspond à la saison de la récolte, lorsque les quantités produites ne sont pas commercialisées. L'étude sur le maïs de Sourou (2010), réalisée par AECOM et Desjardins (2011), indique que les marchés de Banfora, qui sont mieux reliés aux marchés du gros ivoiriens, disposent d'un avantage concurrentiel sur les marchés de Bobo-Dioulasso où les prix à la consommation sont beaucoup plus élevés et suivent de plus près le schéma des prix à la production. Les banques céréalières ont également un impact direct sur les marchés locaux et représentent un concurrent supplémentaire vis-à-vis des sources d'approvisionnement vers les marchés locaux des consommateurs.

Il a été démontré que l'hétérogénéité du fonctionnement des banques céréalières est corrélée à l'hétérogénéité des marchés des producteurs au niveau local (hausse des prix avant la récolte et baisse des prix avant, avec un effet moyen d'atténuation, indépendamment des marchés secondaires et centraux tels que ceux de Banfora.

4.2 Commerce transfrontalier et la nécessité d'en débloquent les barrières

C'est après la récolte, à savoir à partir de novembre, que la région ouest-africaine dispose de maïs. Toutefois, certains pays sahéliens comme le Burkina Faso font face à un désavantage compétitif de juillet à novembre avec le renchérissement des prix au moment où les pays côtiers tels que le Ghana, qui enregistrent des précipitations plus importantes, bénéficient d'une seconde récolte. En revanche, la compétitivité du maïs burkinabé sur les marchés domestique et régional, – comparée à celle du maïs ghanéen ou nigérian – pourrait être accrue à travers l'accroissement de la capacité de stockage et de la productivité, c'est-à-dire en renforçant les capacités d'investissement dans des semences à haut rendement parallèlement à la mise en place de mécanismes d'assurance appropriés.

Le Burkina Faso fait partie des quelques pays de la région ouest-africaine qui produisent un excédent de maïs et il constitue l'un des principaux fournisseurs des pays voisins tributaires de l'importation. Les marchés régionaux cibles sont Niamey au Niger et Tamale au Ghana. La Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Sénégal se trouvent également confrontés à une demande élevée de la région. Le Burkina Faso est aussi en mesure d'accroître la demande nationale si des politiques appropriées en matière de commercialisation et de transformation sont développées et promues (voir section précédente).

l'intégration régionale génère deux effets contradictoires: d'une part, l'allocation de ressources et la création de flux commerciaux, et de l'autre, le détournement des échanges (qui peut être lourd de conséquences si des tarifs douaniers élevés sont appliqués dans l'entité régionale, entraînant ainsi la substitution des importations régionales par des importations provenant de l'extérieur). Les bénéfices de l'intégration régionale en termes d'allocation de ressources ont trait à la taille des entreprises et à leur emplacement, à des surplus de consommation importants et aux économies d'envergure et d'échelle. L'élimination des barrières douanières au sein de la CEDEAO est essentielle au mouvement d'intégration régionale pour le bénéfice des chaînes de valeur de la région (Cernat, 2001).

Deux principaux obstacles au commerce intra-régional ont été identifiés et reportés dans la littérature relative à la participation aux marchés (et à absence de participation) en Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'une part, de la cherté du transport et des coûts de transaction élevés et de l'autre, des incohérences dans les politiques commerciales comme les interdictions sur l'exportation pour des raisons de sécurité alimentaire, qui ne permettent pas aux producteurs performants de bénéficier de prix rémunérateurs, et de l'application de barrières commerciales non tarifaires (telles que, entre autres, la fiscalité «sauvage»).

Le transport est une composante particulièrement importante parmi les facteurs influant sur le coût de la commercialisation. En effet, il constitue un obstacle majeur à l'expansion du commerce intra-régional et intracontinental de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, le continent a la possibilité de disposer des coûts les plus bas dans le monde en termes de transport en raison du faible niveau des salaires et du fait que le camionnage est essentiellement une activité à forte intensité de main-d'œuvre.

Les dépenses relatives à l'utilisation d'un véhicule ou les frais indirects y afférents (permis, assurances et droits de péages) ne sont apparemment pas élevés en comparaison avec les autres régions. Cependant, le transport est particulièrement onéreux et les services offerts sont souvent de qualité médiocre, ce qui laisse entrevoir l'existence de marges bénéficiaires élevées/high profit markups et des défaillances institutionnelles.

La réglementation relative à l'industrie du transport routier impose des barrières d'entrée sur les marchés (restrictions en termes d'accès, mesures réglementaires, douanes et cartels) et la corruption dont pâtissent les mécanismes de l'allocation du fret privilégie le recours à des parcs de grande envergure composés de camions anciens et en piètres conditions. Le maintien de parcs vétustes s'explique par la réglementation relative aux camionneurs (à savoir le plafond des revenus), mesure qui freine ou retarde toute velléité d'investissement dans de nouveaux engins. La surcharge des véhicules fait partie des stratégies poursuivies par les acteurs privés désireux d'atténuer les effets délétères de la surcapacité sans avoir à soutenir les coûts de la détérioration des routes. En effet les conditions du réseau routier constituent la cause principale de la forte variabilité des coûts opérationnels et contribuent à l'augmentation de la consommation de carburants et des frais de maintenance ainsi qu'à la réduction de la durée de vie des véhicules utilisés (Teravaninthorn et Raballand 2008).

Toutefois, il a été noté que, dans les zones de l'Afrique de l'Ouest, où les corridors internationaux sont asphaltés et maintenus dans des conditions raisonnables, les coûts de transport ne peuvent être diminués en raison d'un usage limité. La principale voie à l'amélioration des conditions de transport est donc de garantir la réfection de corridors supplémentaires et de veiller à maintenir de bonnes conditions de circulation. La réduction des paiements officieux et du prix des carburants est susceptible de diminuer les coûts de transport, mais, dans l'ensemble, la priorité principale pour la région est d'ordre institutionnel et politique. Les modifications apportées aux réglementations et visant à reformer les cartels et à dissoudre les coalitions des groupes d'intérêt doivent aboutir à l'émergence d'une industrie du camionnage plus performante (Teravaninthorn et Raballand 2008). En effet, l'existence de cartels a une incidence notable sur le prix du transport, notamment au Burkina Faso.

Parmi les caractéristiques des systèmes de transport de la région ouest-africaine, figurent les barrières/entraves non tarifaires qui comprennent des procédures contraignantes et contribuent au ralentissement et aux entraves du commerce ainsi que l'imposition de taxes informelles aux frontières. Les formalités administratives peuvent également se révéler particulièrement onéreuses (Banque mondiale, 2009) et les modalités liées aux activités d'importation/d'exportation demandent encore plus de temps et comportent davantage de frais. Il y a diverses raisons à cela, et notamment les pannes du réseau électronique, la faiblesse de la coordination au niveau de l'inspection, les retards dans le remboursement des droits et des horaires d'ouverture limités. Le peu d'efficacité de l'environnement douanier (gouvernance, corruption), à l'origine des coûts supplémentaires dérivant des contrôles frontaliers, (indépendamment de la distance parcourue), est un autre problème. La prévisibilité des flux commerciaux et de la gestion économique est d'une importance significative et dépend des environnements stratégiques et réglementaires mis en place. La modernisation du système douanier constitue clairement la voie vers l'amélioration du commerce intra-régional (c.-à-d. la réduction du temps de dédouanement dans les aéroports ghanéens).

Encadré 2. Améliorer le commerce régional des céréales en Afrique de l'Ouest : l'expérience du projet sur l'agro-industrie et la promotion du commerce (ATP) de l'Agence du développement international des Etats Unis (USAID)

Le projet ATP (Promotion de l'agro-industrie et du commerce) de l'USAID est un projet pilote sur la collecte et le partage de l'information. Il est basé à Accra et couvre plusieurs pays producteurs de la région ouest-africaine, y compris le Mali et le Burkina Faso. L'initiative dispose d'une plateforme Internet par le biais de laquelle l'information relative aux marchés du maïs, de l'échalote, et du bétail/de la viande sont collectées et diffusées. Le projet place ses propres agents de marché qui ont pour tâche de recueillir des informations sur les prix, les caractéristiques des opérateurs de la commercialisation, les contrats et les offres proposées. Ces renseignements sont ensuite transmis par téléphone portable (SMS). Grâce à cette plateforme, certains opérateurs économiques peuvent passer des commandes. Des tests supplémentaires devront être réalisés pour que ces systèmes d'information puissent être utiles pour les organisations professionnelles.

La plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, y compris le Burkina Faso, sont depuis longtemps tributaires du commerce régional en vue de garantir la disponibilité de denrées agricoles. Comme il a été démontré par les évaluations conduites dans la région, les problèmes majeurs identifiés dans la filière maïzicole ont trait aux barrières commerciales comme les coûts fictifs/coûts cachés et au harcèlement bureaucratique. Les exportateurs de maïs interviewés par l'équipe de l'ATP au Burkina Faso ont fait savoir qu'ils se heurtaient aux lenteurs des opérations transfrontalières et à l'imposition de coûts (fictifs) supplémentaires, ce qui représente un goulet d'étranglement sérieux pour le commerce régional du maïs. Les opérateurs ont indiqué qu'ils devaient faire face, à maintes occasions, à des coûts supplémentaires pouvant atteindre jusqu'à 200 000 francs CFA (soit 396,958 dollars E.U.) par camions (en pots de vin et autres paiements non officiels). Le harcèlement et autres frais imposés constituent une contrainte significative au commerce régional du fait que les coûts de la commercialisation des exportations de maïs dans la région subissent un accroissement de cinq à dix pour cent.

Tableau 3. Coûts de transport sur les principaux corridors de la région ouest-africaine

	Ville/Pays de Provenance	Marché	Distance (km)	Fret (t)	Coût moyen du Transport (FCFA)
1	Bobo-Dioulasso Burkina Faso	Niamey-Niger	870	40	750 000
2	Bobo-Dioulasso Burkina Faso	Tamale-Ghana		40	550 000
3	Sikasso-Mali	Dakar-Sénégal		40	1 000 000
4	Sikasso-Mali	Niamey-Niger		70	1 500 000

Source : Boone et Al., 2008.

4.3 Le rôle important des organisations de producteurs en tant qu'acteur central du marché

Renforcer la filière demande une forte intégration horizontale et verticale. Le rôle des organisations professionnels (OP) est essentiel étant donné qu'elles peuvent atteindre/créer les économies d'échelle nécessaires pour rendre les relations de commercialisation rentables.

Les organisations professionnelles assument le rôle qui était auparavant dévolu aux services publics en aidant les agriculteurs à coordonner leurs stratégies de commercialisation et en favorisant leur participation aux systèmes marchands ainsi qu'une plus grande intégration au sein des chaînes de valeur. Elles jouent davantage le rôle de partenaires économiques et de parties prenantes que de décideurs politiques. La plupart ne disposent ni d'un pouvoir de marché suffisant ni de l'expertise et de l'accès à l'information nécessaire pour devenir des acteurs crédibles dans les processus de négociation. Cependant, une minorité d'entre elles exercent une influence non négligeable dans le débat politique et ont émergé comme force indépendante dans le processus d'élaboration de politiques; il s'agit du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs d'Afrique de l'Ouest) (ROPPA) pour l'Afrique de l'Ouest, de l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso (UNPCB) pour le coton au Burkina Faso ou de l'Association des Producteurs de Coton Africain (APROCA) pour les négociations internationales sur le coton. Les organisations professionnelles constituent également le canal préféré de la mise en œuvre de projets externes.

Encadré 3. Exemples d'organisations de producteurs actives dans le maïs au Burkina Faso

FEPPASI: La Fédération des Professionnels Agricoles de la Sissili est une organisation paysanne de la province de Sissili dont la mission est d'apporter un appui aux agriculteurs par le biais de la formation, de la commercialisation et de l'accès au crédit agricole. Les priorités dans le secteur maïzicole portent sur le regroupement de la commercialisation, l'entreposage du maïs et l'allocation du crédit agricole. Des initiatives en partenariat avec l'ATP sont prévues pour identifier des opportunités de financement pour la fourniture d'engrais mais également pour l'adoption de variétés améliorées et l'augmentation des capacités de stockage.

UPPAH: L'Union Provinciale des Professionnels Agricoles du Houet, a été créée en 1998, et compte 2 500 membres dans la périphérie de Bobo-Dioulasso. Elle apporte un soutien aux producteurs de maïs par le biais de la formation, du regroupement de la commercialisation et de l'allocation de crédit agricole. Des stratégies en collaboration avec l'ATP sont envisagées et l'organisation fonctionne à peu près sur le même modèle que celui de la FEPPASI. **De nombreuses autres organisations** dans la zone de la **Boucle du Mouhoun** opèrent sur le terrain.

Associations de professionnels pour la commercialisation, le commerce et les opérations de transformation: l'UGCPA (Union pour la Commercialisation des Produits Agricoles), regroupement de la commercialisation et relations entre les OP et les négociants); SITRAC (Société Industrielle pour la Transformation et la Commercialisation des Céréales); Kene aliments du Bétail; SODEPAL (Société d'Exploitation des Produits Alimentaires); associations de transporteurs; et le Comité Interprofessionnel des Céréales du Burkina Faso (CICB).

Comme c'est le cas au Mali, un organe interprofessionnel a été créé pour les filières des céréales sèches. Le CICB a été mis sur pied pour faire en sorte que les politiques publiques puissent profiter aux petits exploitants agricoles et pour qu'elles permettent d'accroître la coordination entre les petits agriculteurs et autres parties prenantes concernées. Le CICB est le principal bénéficiaire du Programme d'Appui aux filières Agro-Sylvo-Pastorales (PAFASP), un projet gouvernemental dont l'objectif est de fournir un appui à toutes les parties prenantes de la filière maïzicole au niveau de la production et des infrastructures de commercialisation.

Les relations intra-niveaux s'avèrent être quasiment inexistantes, bien que la plupart des parties prenantes appartiennent à la même association (c.-à-d. au Comité Interprofessionnel des Céréales du Burkina Faso (CICB)); le degré de coopération demeure faible, ce qui ne favorise pas une intégration verticale plus poussée. Plusieurs organisations professionnelles peuvent être implantées dans les mêmes localités sans avoir développé de liens significatifs entre elles. Des unions de professionnels, rassemblant des négociants ou des commerçants au détail, ont été mises sur pied dans plusieurs régions aux fins de coordonner les fixations de prix ou le partage de l'information sur la disponibilité des matières premières, la qualité et leur valeur. La filière maïs possède une association professionnelle officielle, l'Union pour la Commercialisation des Produits Agricoles, (UGCPA), au sein du CICB. Aucun type de formalisation relationnelle spontanée n'a pu être développée avec les producteurs, même dans le secteur maïzicole, étant donné que les opérateurs de la commercialisation ont des difficultés à mettre place des contrats d'approvisionnement lorsque les prix ne sont pas avantageux pour les agriculteurs.

Les associations interprofessionnelles s'avèrent être un outil intéressant pour la mise en relation entre les parties prenantes «au sein même de la chaîne» et avec les autres participants des filières agricoles, à savoir les syndicats du travail, les assureurs, les institutions de la microfinance, les chambres de commerce, les agences gouvernementales et les bailleurs de fonds.

Alors que des agences externes peuvent faciliter l'établissement d'associations lorsqu'il existe un goulet d'étranglement critique au niveau de la communication entre les parties prenantes, il est également plus difficile de garantir la pérennité de la structure organisationnelle en assumant sans assistance le coût total de son fonctionnement. Il est clair, toutefois, que ces organes devraient être des «associations d'associations» du fait qu'il reste difficile de garantir la participation, à titre individuel, d'agriculteurs, de fournisseurs d'intrants ou d'autres opérateurs de l'agro-transformation (Shepherd, 2008).

4.4 Vers une stratégie pour une filière maïs compétitive et inclusive

Les études de la FAO indiquent que la production maïzicole du Burkina Faso constitue un secteur compétitif, c'est-à-dire, qu'il est plus rentable de produire des céréales sèches dans le pays que d'en importer, aux prix de référence et qu'elle contribue à l'amélioration du bien-être de la population. Toutefois, l'autosuffisance en maïs ne signifie pas nécessairement que la matière première est disponible tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire. En outre, les restrictions commerciales imposées pour des raisons de sécurité alimentaire et de motivations politiques sous-jacentes ne favorisent pas la création de valeur ajoutée et ne permettent pas aux agriculteurs de tirer profit du renchérissement des prix. Une meilleure gestion de l'entreposage et la mise en place de mesures de protection pourraient également permettre de mener des politiques plus efficaces en termes de sécurité alimentaire tout en facilitant le commerce et le développement des chaînes de valeur par le secteur privé.

Les résultats actuels montrent que les ressources locales sont utilisées et distribuées de manière adéquate (20 pour cent d'efficacité pour le maïs). Les chaînes de valeur génèrent plus de 150 milliards de francs CFA (320 million US\$ équivalent) de valeur ajoutée avant la prise en compte des investissements publics et des subventions. Toutefois, sans les transferts publics, l'apport de valeur ajoutée serait beaucoup moins important, ce qui signifie que les transferts sociaux vers la filière maïs conduisent à une amélioration de l'efficacité. Les profits perçus par les agriculteurs et les négociants sont plus bas que leur contribution à la valeur ajoutée alors qu'ils sont plus élevés pour les responsables de la transformation. Cela signifie que les transferts sociaux sont d'abord canalisés par le biais des transformateurs. Sans de tels transferts, les investissements réalisés dans le secteur de la transformation ne seraient pas aussi importants, ce qui, à son tour, aurait pour effet de diminuer les perspectives de profit des exploitants et des négociants. Par conséquent, les effets résultant des transferts sociaux sont largement positifs.

Toutefois, la compétitivité peut être renforcée de manière significative. Deux maillons de la chaîne pourraient tirer des avantages du développement des techniques de modernisation, de l'amélioration des marchés et de l'environnement des affaires ainsi que de la mise en place d'incitatifs à l'investissement plus appropriés. Eu égard à la productivité des agriculteurs, il a été constaté que la modernisation des fermes grâce à l'adoption, par les agriculteurs, de paquets technologiques plus avancés (p.ex. les variétés précoces, les engrais, les effluents d'élevage, la traction animale), soutenue par des services de vulgarisation adéquats, est susceptible d'engendrer un accroissement significatif de leur productivité, notamment pour le maïs, culture qui réagit le plus positivement à l'adoption de tels paquets technologiques en termes de rendement.

En second lieu, l'agro-industrialisation et la transformation sont les secteurs qui peuvent permettre de doubler l'apport de valeur ajoutée. Des dispositifs institutionnels et des stratégies politiques devraient viser à faciliter et accroître les activités de transformation au sein des chaînes de valeur, notamment par le biais de politiques régionales et de la prise en compte des complémentarités (p.ex. l'élevage industriel de volailles en Côte d'Ivoire et au Ghana et les excédents céréaliers du Burkina Faso).

5. Conclusion

En Afrique de l'ouest, le maïs est extrêmement important pour la transformation de l'agriculture, l'intégration du commerce intra-régional et la sécurité alimentaire. Le maïs peut être utilisé par de nombreux débouchés commerciaux (nourriture humaine et animale et applications industrielles), ce qui offre des opportunités importantes pour la croissance et le développement des entreprises de transformation. Dans le cas du Burkina Faso, les auteurs examinent les principaux obstacles auxquels se heurte le développement de la chaîne de valeur du maïs et passent en revue les incitations permettant de transformer le maïs en le faisant passer d'un produit essentiellement auto-consommé sur place en un produit commercial permettant de satisfaire les besoins de plusieurs débouchés commerciaux en croissance (aliments transformés, alimentation animale, brasserie). Dopées par des sources de demande importantes et nombreuses, des incitations existent pour une plus grande utilisation des techniques productives (engrais, semences) et une qualité améliorée de la production de maïs (en incluant l'après récolte).

Cependant, le secteur du maïs continue à être handicapé par de nombreux défauts du marché et des institutions. Sur le plan commercial, les acteurs de la chaîne de valeur du maïs sont soumis à une grande variabilité saisonnière des prix, et à des variations des quantités produites et de la qualité. Parmi les obstacles institutionnels, on peut citer l'absence d'un système législatif efficace et la faiblesse des transactions commerciales et du marché, tous ces facteurs contribuant à limiter le potentiel de croissance du secteur de la transformation des produits agricoles. Les réformes de type institutionnel incluent le soutien aux programmes de crédit et les incitations telles que le fait de subventionner les installations de stockage collectif destiné à être utilisé pour le crédit stockage (le crédit grenier) (*warrantage*). Comme cela a été souligné pour d'autres produits, le succès des réformes institutionnelles dépend de l'émergence d'organisations de producteurs crédibles et orientées vers le marché, capable de jouer le rôle d'intermédiaire entre les producteurs et les institutions de crédit, de faciliter l'adoption de nouvelles technologies, et de réaliser des achats et des ventes groupés. Le commerce du maïs, en Afrique de l'Ouest, est très inférieur à son potentiel. Cependant, améliorer le commerce intra-régional du maïs demande une meilleure compréhension et une meilleure quantification des coûts économiques et commerciaux des barrières commerciales actuelles, et une meilleure communication aux décideurs politiques de l'importance des coûts qui en résultent en matière de sécurité alimentaire nationale.

6. Bibliographie

- Abdoulaye, T., and Lowenberg-DeBoer, J., 2000. Intensification of Sahelian farming systems : evidence from Niger. *Agricultural Systems* 64 (2) : 67-81.
- AECOM and Desjardins Développement International, 2011. Études de Marché du Maïs Produit dans la Vallée du Sourou et dans la Région des Cascades.
- Ahmed, M.M., Sanders, J.H., and Nell, W.T., 2001. *New Sorghum and Millet Cultivar Introduction in Sub-Saharan Africa : Impacts and Policy Implications*. FAO : Rome, Italy.
- Atlas de l'Afrique, 2000. Carte des productions agricoles en Afrique de l'Ouest, Sahel and West African Club, OECD, Paris, France.
- Boone P., Stathacos Charles J.D. et Lum Wanzie R. (2008), Évaluation sous-régionale de la chaîne de valeur du maïs rapport technique ATP, USAID.
- Boserup, E., 1965. *The conditions of Agricultural Growth : the Economics of Agrarian Change under Population Pressure*, ed. Aldine : Chicago, USA.
- Cernat, L., 2001. *Assessing Regional Trade Arrangements: Are South-South RTAs more trade diverting?* In *Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series 16*, UNCTAD, New York and Geneva, US and Switzerland.
- Coulter, J., Goodland, A., Tallontire, A., and Stringfellow, R., 1999. *Marrying farmer cooperation and contract farming for agricultural service provision in a Liberalizing SSA*. ODI *Natural resources perspectives*, 48, the Overseas Development Institute: London, UK.
- Darbon, Dominique. 2010. *Les classes moyennes africaines. Une classe moyenne peut en cacher une autre : l'émergence de la petite prospérité en Afrique*. L'expansion.com.
- DIAKITE L., 2006. *fonctionnement du marché céréalier au Mali*, Thèse en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat ès Sciences Economiques, Université de Ouagadougou
- Gray, Leslie C., and Kevane M.. 2001. "Evolving Tenure Rights and Agricultural Intensification in Southwestern Burkina Faso." *World Development* 29(4) :573-87
- Platteau, J-P., 1996, *Physical Infrastructure as a Constraint on Agricultural Growth: the Case of Sub-Saharan Africa*. *Oxford Development Studies* 24: 189-219.
- Sawadogo, J-P., and Stamm V. 2000. "Local Perceptions of Indigenous Land Tenure Systems : Views of Peasants, Women, and Dignitaries in a Rural Province of Burkina Faso." *Journal of Modern African Studies* 38(2) :279-94.
- Shepherd, A., 2008. *Inter-professional Associations : a Valuable Tool for Value Chain Development?* Marketing and Rural Finance Service, Agricultural Support Systems Division, FAO : Rome, Italy

Stringfellow, R., Coulter, J., Hussain, A., Lucey, T., and McKone, C.1997. Improving the Access of Smallholders to Agricultural Services in Sub-Saharan Africa. *Small enterprise Development* 8 (3) : 35-41.

Stringfellow, R., Coulter, J., Lucey, T., McKone, C., and Hussain, A., 1996. The Provision of Agricultural Services through self-help in Sub-Saharan Africa. Research report R6117CA Natural resources Institute : Chatham, UK.

Teravaninthorn, S., and G. Raballand,, 2008. Transport Prices and Costs in Africa. A Review of the International Corridors. World Bank. Washington DC

Toyi. 2002. La politique de liberalization des marchés céréaliers au Burkina Faso, mimeo, Université de Ouagadougou.

TradeNet. Retail and Wholesale prices for Maize in West Africa.
<http://www.tradenet.biz/groups/home/?g=allprices&lang=en>

World Bank, 2009. Country Economic Memorandum of Burkina Faso, World Bank

